La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 4 DECEMBRE 1963 — No 4

HORIZONS

LA SURVIVANCE . . .

. . . S'ADRESSE spécialement à ceux qui s'imaginent que le communisme que nous présente actuellement Khrouchtchev n'a plus rien de dangereux et peut être considéré tout simplement comme un parti politique ordinaire. Non, Khrouchtchev n'a rien changé d'essentiel à l'idéal du communisme. Tout ce qu'il a changé, ce sont les tactiques. Ceux qui suivent les différentes phases du conflit qui sépare actuellement la Russie de la Chine communiste n'ont aucune difficulté à s'en convaincre.

L'on connaît les grandes lignes de ce conflit. La Chine reproche à la Russie de se complaire dans une coexistence pacifique avec les états capitalistes, ce qui est contraire à la doctrine de Lénine qui exige l'établissement de la dictature du prolétariat par tous les moyens y compris la guerre totale. De son côté, Khrouchtchev réplique que le triomphe du prolétariat sur le capitalisme au moyen de la guerre totale signifierait, étant donné l'existance des armes atomiques, la destruction de l'humanité. Donc, chez Khrouchtchev ,la peur est momentanément bonne conseillère. Mais il ne faudrait pas en conclure que son idéologie communiste ait évolué d'un seul iota. Voici un extrait d'un document soviétique récent, publié dans la revue des Deux Mondes du 1er septembre: "La politique de coexistance pacifique ne signifie pas un accord amiable entre les idéologies socialistes et bourgeoises. S'engager dans une telle voie signifierait abandonner le marxisme-léninisme, freiner l'oeuvre d'édification socialiste... La coexistance pacifique des états d'origines sociaux différents implique une lutte idéologique, politique, économique soutenue entre les deux systèmes sociaux, la lutte de classe des travailleurs dans les pays de système capitaliste, **notamment la lutte armée lorsque les peuples jugeront bon,** un développement incessant du mouvement de libération nationale des peuples, des pays coloniaux et indépendants".

* * *

. . . S'EXCUSE auprès de ses lecteurs d'avoir à revenir sur les boufonneries du soi-disant Clément XV. L'on se souvient sans doute qu'il s'agit du Père Michel Collin qui se dit en communication directe avec Dieu qui l'aurait sacré évêque le 28 avril 1935 et consacré Souverain Pontife le 25 mars 1960 sous le nom précisément de Clément XV.

Inutile de revenir sur les condamnations officielles de l'Eglise dont il a été frappé en plus d'une circonstance. Mais au cas où il y aurait encore quelques âmes naïves portées à suivre "cet aveugle qui conduit des aveugles", il peut être opportun de relever ici quelques perles contenues dans sa dernière circulaire publiée la semaine dernière. Elle commence par le texte d'un télégramme adressé à Paul VI et aux Pères du Concile. Ce télégramme se lit comme suit: "Annoncez au monde Clément XV avant le 4 décembre, sinon malheur".

Suit un texte par lequel Clément XV excommunie le Cardinal.. Ottaviani,.. secrétaire.. du Saint Office, celui-là même qui le 15 décembre 1956 condamnait formellement l'activité du Père Collin et le 8 février 1957 le frappait d'interdit. S'il en était encore besoin, cette excommunication rassurerait le rédacteur de "La Survivance" qui lui-même a été excommunié par Clément XV en juin dernier.

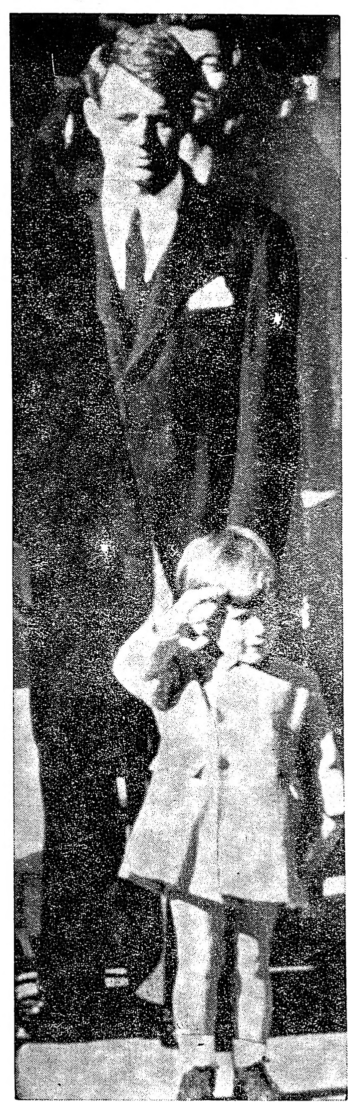
Puis, cette circulaire se termine par un appel à la justice divine contre un inspecteur Colombini. (S'agit-il ici du détectif qui a traduit le Père Collin devant les trubunaux civils ?) Cet inspecteur est tout simplement accusé par Clément XV de "vouloir tuer De Gaulle et faire disparaître des grands comme Kennedy", rien que cela.

En lisant cette circulaire, l'on ne peut se défendre contre un sentiment de pitié. Pitié surtout pour ceux et celles qui se sont laissés attirer dans les filets absurdes du Père Collin.

* * *

. . . RAPPELLE que dans un bilan bien équilibré, il n'y a pas seulement les dépenses, il y a également les recettes. Ainsi, dans l'élaboration de sa vie nationale, le Canada français ne devrait pas se contenter d'une attitude négative qui consiste entre autres choses à ne retenir que les faits et gestes de ceux

(suite à la page 8)



John F. Kennedy jr fait le salut militaire au moment où le cercueil de son père est descendu dans la fosse au cimetière national d'Arlington. — Son oncle, le procureur général Robert Kennedy est derrière lui.

Parviendra-t-on à répondre à toutes les questions que pose l'attentat de Dallas

Dallas. — Le mystère qui entoure l'assassinat du président Kennedy, et celui qui plane également sur ses suites dramatiques dans les locaux de la police municipale de Dallas demeurent toujours aussi profonds dans la ville du Texas qu'à Washington, où on ne cache pas que les autorités américaines sont décidées à prendre tous les moyens possibles pour faire éclater toute la vérité sur cette affaire.

La situation reste confuse pour tout le monde, du fait que diverses enquêtes parallèles cherchent à faire la lumière sur l'assassinat de Kennedy et celui d'Oswald, chacune à leur manière, semble-t-il, et sans beaucoup de coordination.

En ce moment, les diverses autorités qui font la chasse aux "preuves" à Dallas ne manquent pas de porte-paroles qui, à tour de rôle, viennent confirmer ou nier telle ou telle rumeur. Et comme les rumeurs ne manquent pas, ni les déclarations à la presse, souvent contradictoires, la confusion domine de haut toute cette affaire qui inquiète le monde entier.

DEUX ENQUETES, UN RAPPORT:

La situation telle qu'elle se présentait il y a quelques jours, était la suivante:

Deux enquêtes policières en cours, l'une effectuée par le FBI sur l'ordre du président Johnson et l'autre par une cour du Texas sur l'ordre du procureur général de cet Etat. Une troisième enquête doit être ouverte dans quelques jours par la commission judiciaire du Sénat américain.

La seule information fournie à date sur la première et la plus importante de ces enquêtes — celle du FBI — est qu'un rapport préliminaire, sur l'assassinat du président Kennedy a été expédié à Washington par les enquêteurs du FBI qui se trouvent à Dallas.

On affirme aux bureaux du FBI, que le rapport sera publié et que les faits seront révélés au grand jour.

Mais on ajoute, toujours au FBI que la date de publication de ce document n'a pas encore été fixée. Il est vraisemblable qu'on attendra la fin de l'enquête qui se poursuit à Dallas où une cinquantaine d'agents fédéraux font d'actives recherches. Il n'est pas impossible non plus que certains éléments du rapport concernant Jack Ruby, l'assassin d'Oswald, ne soient pas révélés avant le procès de ce propriétaire de cabaret.

L'enquête du FBI, croit-on savoir, a éclairci jusqu'à maintenant certains points concernant les circonstances dans lesquelles les coups de feu ont été tirés sur la voiture présidentielle.

Le FBI émettrait, en outre, une "opinion" sur la culpabilité ou l'innocence de Lee Harvey Oswald qui avait été inculpé par le procureur général de Dallas du meurtre du président Kennedy avec préméditation, avant d'être lui-même abattu par Jack Ruby.

POINTS A ECLAIRCIR:

Parmi les points que les enquêteurs du FBI s'efforcent d'éclaircir a-t-on ajouté de même source, figurent notamment ces brûlantes questions:

1) Oswald a-t-il agi seul ou dans le

(suite à la page 8)

La Commission Dunton-Laurendeau a toute autorité pour suggérer des amendements à l'AANB

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme peut-elle recommander de modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique? Telle est l'une des questions qui a été posée aux membres de la Commission Laurendeau-Dunton, alors qu'ils rencontraient les membres de l'Institut canadien d'éducation des Adultes, à l'hôtel Mont-Royal.

"Aucune limitation de cet ordre n'est prévu (dans notre mandat): nous avons le droit de le faire", a répondu l'un des co-présidents de la Commission, M. André Laurendeau. Quelques minutes plus tard, répondant à une question semblable, il a précisé: "Il nous apparaitra normal de faire ces suggestions si elles se prouvent nécessaires".

Notant que les travaux de la Commission Laurendeau-Dunton devaient être "une occasion de réfléchir collectivement ,de façon inusitée", sur l'avenir du Canada, l'occasion d'une "prise de conscience collective", l'un des participants a suggéré aux commissaires de publier, au fur et à mesure, les résultats des recherches scientifiques qu'ils feront effectuer, au lieu de les publier seulement en même temps que leur rapport.

M. Laurendeau et l'autre co-président de la Commission, M. Davidson Dunton, ont paru très intéressés par cette suggestion. M. Dunton s'est empressé de dire qu'il en prenait bonne note, tandis que le rédacteur en chef du DEVOIR a signalé qu'elle était "très intéressante". Un participant a souligné que ce serait là un moyen de stimuler le dialogue entre les divers groupements et associations qui désirent collaborer aux travaux de la commission en saisissant l'opinion publique du problème du bilinguisme et du biculturalisme.

Dans une brève allocution, M. Laurendeau a affirmé:

"Nous sommes tous devant l'un des problèmes les plus graves que, depuis le début de la Confédération, ait dû affronter une génération de Canadiens. Plaise au ciel que, tous ensemble, nous ayons assez de volonté, de lucidité et d'imagination pour commencer à le résoudre".

Expliquant le mandat de la Commission Laurendeau-Dunton, il a déclaré: "L'idée force de ce mandat, c'est celle de "l'égalité entre les deux peuples" qui ont fondé la Confédération canadienne".

Notant que le mot "peuple" lui parait plus exact que le mot "race", il a souligné que "l'equal partnership vise principalement deux langues et deux cultures"; il s'agit de l'égalité culturelle et linguistique dans toutes les formes et toutes les manifestations de la vie en société, et non seulement dans la politique fédérale.

Le mandat soulève "un problème dé-

(suite à la page 8)

La semaine

Dans le monde

Washington. — Le monde se remet peu à peu de la consternation qu'a semé l'assassinat du président Kennedy, mais les échos de cette tragédie continuent de se faire entendre dans tous les milieux diplomatiques et politiques, voire même militaires. Le nouveau chef d'Etat, M. Lyndon Johnson, prononça son premier discours devant les deux Chambres réunies du Congrès, les membres de son Cabinet, les corps constitués, les diplomates et quelques dignitaires, dont Mme Jacqueline Kennedy. Il débuta en déclarant que tout ce qu'il possédait il l'aurait donné volontiers pour ne pas être debout en cet endroit en ce jour. Evoquant la mémoire de son prédécesseur, il affirma que le plus grand chef de notre temps avait été abattu à la suite de l'acte le plus révoltant de notre époque. Il réitéra toutes les idées et tous les idéaux que le président Kennedy avait incarnés si noblement et qui doivent et seront transformés en autant de réalités. M. Johnson promet que les Etats-Unis continueront d'appuyer les Nations-Unies, ainsi que l'OTAN, l'Organisation des Etats d'Amérique, de combattre la pauvreté, l'ignorance, la misère et la maladie et demanda d'approuver la loi sur les droits civiques. Plus tard, il réitéra l'offre de feu le président Kennedy à la Russie de travailler conjointement à la réalisation d'un voyage lunaire. Ici au Canada le premier ministre Pearson affirme qu'il rencontrera aussitôt que le temps sera opportun le nouveau président des Etats-Unis. Paris et Washington étudient également la possibilité d'une rencontre entre MM. De Gaulle et Johnson et des entretiens Erhard-Johnson sont prévus en janvier. A Moscou, le premier ministre de Russie, M. Khrouchtchev, réitère son indignation à l'égard de l'assassinat de M. Kennedy et se déclare satisfait de la politique Est-Ouest de son successeur.

En un mot, M. Johnson adopte totalement la politique de Kennedy tant sur le plan intérieur qu'extérieur et son discours a été favorablement accueilli aux Etats-Unis et dans le monde.

* * *

Dallas. — Les agents du bureau fédéral FBI poursuivent leur enquête dans l'assassinat du chef d'Etat améri-

(suite à la page 8)

Paris et Washington étudient la possibilité d'une rencontre entre de Gaulle et Johnson

Paris.—Le président Johnson et le général de Gaulle "sont convenus que les conditions de leur future entrevue seraient arrêtées, le moment venu, par la voie diplomatique", a déclaré aux journalistes M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, à l'issue du conseil des ministres qui s'est déroulé sous la présidence du général de Gaulle.

C'est la première confirmation officielle, du côté français, que le général de Gaulle se rendra aux Etats-Unis pour s'entretenir avec le nouveau président. Mais on remarque à Paris qu'aucune date, même approximative, n'est mentionnée.

Certains observateurs pensent cependant que la date de cette visite dépendra du résultat de sondages effectués de part et d'autre sur le degré d'accord qui pourrait être réalisé entre les deux chefs d'Etat à propos de questions sur lesquelles les politiques américaine et française varient.

Evoquant dans la déclaration lue aux journalistes et qui, croit-on, a été élaborée par le général de Gaulle lui-même — la visite que le général vient de faire à Washington à l'occasion des obsèques du président Kennedy, M. Peyrefitte a précisé:

"Le général de Gaulle a fait part au conseil de son impression sur les cérémonies auxquelles il a assisté à Washington, cérémonies très émouvantes.

"Il a indiqué au conseil qu'à l'occasion de sa présence à Washington, il a vu le président Johnson. Il a eu avec lui une assez brève conversation d'ordre politique".

"Au cours de cette entrevue, a poursuivi Mê Payrefitte, a été exprimé, du côté américain, le souhait qu'une réunion des deux chefs d'Etat puisse avoir lieu en vue d'un examen approfondi des questions d'intérêt commun aux deux pays.

"Du côté français, il a été remarqué qu'une telle réunion présenterait effectivement des avantages et que le principe en avait été admis de part et d'autre, avant la mort du président Kennedy, à qui le général de Gaulle désirait rendre la visite que celui-ci lui avait faite. En conséquence, le président des Etats-Unis et le président de la république française sont convenus que les conditions de leur future entrevue seraient arrêtées le moment venu, par la voie diplomatique".

La semaine

Au Canada

Ste-Thérèse de Blainville. — Ce village situé à 10 milles au Nord de Montréal est la scène de la pire tragédie aérienne dans l'histoire du Canada lorsque un aérobus DC-8F, d'Air Canada, pique du nez vers le sol et s'écrase dans un terrain marécageux, entrainant la mort des 118 personnes à son bord. La majorité des victimes sont de Montréal et de Toronto. L'avion géant venait de décoller de Dorval et un témoin oculaire dit avoir entendu une explosion dans les airs, comme s'il s'eut agit d'une bombe "A". Les équipes secouristes s'empressent sur les lieux, mais ne réussissent à identifier qu'une douzaine de corps. Les débris recouvrent le sol marécageux sur un rayon de centaines de verges et les moteurs se trouvent enfouis à plusieurs pieds de profondeur sous le sol. Le travail des équipes secouristes et des enquêteurs est considérablement gêné par un froid de plusieurs degrés sous le point de gel. L'enquête sera longue et difficile car l'avion est brisé en mille morceaux. S'agit-il d'un acte de sabotage ou bien d'une défectuosité mécanique? Les premières déclarations des enquêteurs se contredisent. Quoiqu'il en soit le président de l'enquête dit qu'aucun rapport officiel ne sera publié avant que tous les renseignements soient recueillis. Pendant ce temps le président d'Air Canada, M. Gordon McGregor, affirme que la compagnie aérienne n'a pas lieu de retirer ses deux autres DC-8F des services, ajoutant que cette tragédie n'est d'aucune façon semblable à celle d'un accident similaire à Londres en Angleterre, le 1 novembre dernier, alors qu'un DC-8F fut emporté trop loin par son élan au moment du décollage.

* * *

Ottawa. — La conférence fédérale-provinciale sur les problèmes fiscaux se termine par un compromis qui coûterait $230 millions. La part du Québec est de $70.5 millions de plus, mais $260 millions de moins que la deman-

(suite à la page 8)

Dix commissions indépendantes se verraient confier le soin de reviser la carte électorale

Ottawa. — Si les Communes acceptent le projet que leur a présenté le secrétaire d'Etat, M. Pickersgill, une nouvelle répartition des circonscriptions électorales pourra être faite par des commissions relativement soustraites à l'influence politique.

Parlant au nom du gouvernement, durant le débat sur la redistribution électorale, le secrétaire d'Etat a proposé que les commissions qui effectueront le reclassement des comtés fédéraux soient nommées conjointement par le premier ministre et le chef de l'Opposition. M. Pickersgill a révélé en outre les grandes lignes du projet de réfection des comtés; on entretenait certaines craintes à l'égard de détails du bill qui n'avaient pas encore été publiés.

La formule proposée par le gouvernement prévoit la création de 10 commissions soit une par province: un tel système selon M. Pickersgill pourrait tenir compte plus facilement des particularismes ainsi que des différences d'interprétations d'une province à l'autre.

M. Pickersgill a souligné que si la

(suite à la page 8)

St-Vincent

Succès de la Sécurité Familiale

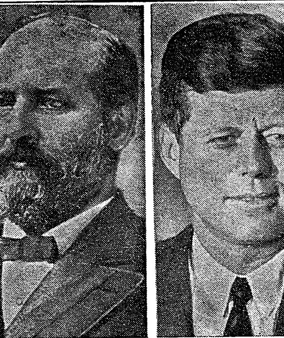
Seize familles, cinq célibataires et un membre du clergé, totalisant avec les dépendants 118 personnes se trouvent membres de l'ACFA et se partagent $74,465.00 de protection. L'objectif qui était de 28 sera facilement atteint lorsqu'il sera possible à M. Trottier de rencontrer ceux qui étaient absents ou trop occupés. MM. Roméo Champagne et Jos. Michaud ont aimablement accompagné notre propagandiste qui continue avec enthousiasme son beau travail. La paroisse de Thérien sera visitée à partir du mardi, 10 décembre. Nous espérons compter 25 adhésions.

Voici la liste des membres de St-Vincent:

M. Alphonse Brousseau
M. Dolor Brousseau
M. George A. Brousseau
M. Ovide Brousseau
M. Roméo Champagne
M. Georges Hébert
M. Gilbert Hébert
M. Louis J. Hébert
M. Moïse Hébert
M. Raoul Laberge
M. Mandoza Laing
M. Paul A. Langevin
M. Thomas Langevin
M. René Mahé
M. Pierre Malo
M. Léo Martin
M. Edouard Mercier
M. Hervé A. Michaud
M. Jean C. Michaud
M. Joseph Michaud
M. l'abbé Albert Noel, curé
M. André Piquette.







Quatre Présidents des Etats-Unis ont été assassinés au cours de l'Histoire américaine. — Ce sont: Abraham Lincoln, décédé le 15 avril 1865 à la suite des coups de feu qu'il reçut dans un théâtre de Washington ; William McKinley, décédé le 14 septembre 1901, huit jours après avoir été atteint d'une balle sur le terrain de l'Exposition Pan-Américaine; James A. Garfield, décédé le 19 septembre 1881 des suites d'une blessure qu'il avait reçue le 2 juillet précédent, dans une gare de Washington et John F. Kennedy.

CINE-CLUB FRANÇAIS

Le comité du Ciné-Club recommande instamment aux nombreux amateurs de films français de faire parvenir sans délai leur cotisation de membre pour la présente saison, soit:

$ 7.00,membre simple
$12.00, couple
$ 5.00, étudiant,

à l'adresse suivante:

R. Piaumier, trésorier,
10530 - 125e rue,
téléphone HU 8-3296.

Nous vous rappelons que la réalisation de ce projet dépend de tous et de chacun et, qu'il demeure votre responsabilité.

Nous notons avec surprise, qu'à ce jour la majorité des membres inscrits sont d'expression anglaise et étrangère.

En organisant ce club, le comité a cru répondre à un besoin et aux souhaits d'un grand nombre de Canadiens d'expression française.

Aussi, ne nous décevez pas, donnons-nous la main pour faire connaître et apprécier la belle langue et la culture françaises . . . même en Alberta.

Le Comité

Les enquêtes du recteur

L'abbé Garrec, passager des premières

par René Madec

(suite de la semaine dernière)

L'Anglais, qui avait de nouveau sorti sa pipe, la tétait, vide.

Il l'ôta plusieurs fois de sa bouche, l'y remit, la brandit enfin:

—Et vous estimez que cela prouve que l'homme du haut des marches est l'assassin..., l'assassin d'un "disparu", dont nous n'avons aucune trace de présence?

Le prêtre pensa: "C'est bien ce que je craignais, il n'est pas intelligent". Il répliqua:

—Cela prouve qu'on le fait chanter sur un vol important. Si ce vol avait été commis au préjudice de quelqu'un actuellement à bord, ce quelqu'un aurait porté plainte, il me semble? En tout cas, vous tenez là l'aveu de deux délits: vol pour l'un, chantage pour l'autre. A vous de faire l'enquête, cela ne me regarde plus. Je vous ai apporté...

Le policier coupa:

—Auparavant, vous estimiez que cela vous regardait?

Le sang du recteur bouillonna:

—Eh! quand on vous précipite la tête la première dans une descente, on peut être intéressé de savoir pourquoi!

—Vous avez été jeté dans la descente? Ou bien vous y êtes tombé? Et que faisiez-vous...

—Je parlais avec un homme. Un homme qui est le secrétaire du commissaire, John Jones.

—Pourquoi?

—Pour essayer d'obtenir de lui un renseignement.

—Quel renseignement? Ne pouviez-vous vous présenter au commissariat du bord, parler au commissaire lui-même?

—Je l'avais fait. Cette fois, je cherchais autre chose.

—A quel sujet, je vous prie?

—Au sujet de l'homme jeté par-dessus bord.

—Vous meniez votre petite enquête? Vous êtes policier? (Le prêtre ne répond pas, cela n'en vaut pas la peine).

L'Anglais souffle entre ses dents, puis, condescendant, reprend:

—Et cet homme vous aurait poussé dans la descente? Parce que vous lui demandiez un renseignement?

—Au début, je n'ai, en effet, pas compris. Maintenant, je peux formuler une hypothèse.

—Vraiment?

—Monsieur, je vous prierais de cesser d'ironiser; il y a mort d'homme.

—A ce que vous pensez.

—Admettez-le au moins un moment.

—Soit. Votre hypothèse?

—Le secrétaire est précisément l'homme qui veut faire chanter le meurtrier, l'homme du bas de l'échelle.

—Vous l'avez reconnu?

—Non, pas exactement. Mais les mains m'ont semblé propres. A 8 heures du matin, ce n'est pas une preuve, mais du moins, cela ne s'oppose pas à l'identité comme si elles avaient été tachées de cambouis.

—Argument négatif...

—Oui. Mais la voix, elle, me paraît pouvoir être la même. Je ne puis être affirmatif. Vous savez que, en pays nègre, tous les noirs nous paraissent semblables.

Quoi? Un noir? Il n'y a pas...

"Il est bête, c'est bien gênant", pense le recteur, qui coupe:

—Non, c'est une analogie. De même, pour moi, toutes les voix anglaises populaires se ressemblent.

Le policier doit être choqué: comparer des Anglais à des natives...

L'abbé poursuit:

—Je ne puis donc garantir que les deux voix étaient du même homme, mais il n'y a pas d'impossibilité; la première fois, s'adressant à un passager, il parlait en anglais correct; la seconde, il "causait" le slang.

—Vous comprenez le slang?

—Mieux que l'anglais; j'ai eu des matelots britanniques. Mais, pour en revenir à mon hypothèse — qui n'est qu'une hypothèse, je le répète, — la voici: le secrétaire, à mes questions, s'est aperçu que je recherchais le coupable du meurtre; comme il était en train de faire chanter ce coupable, il avait intérêt à empêcher qu'on le découvrît; il m'a donné un coup sur la tête et m'a poussé dans la descente, pensant qu'ainsi je me tiendrais tranquille, au moins jusqu'à Cherbourg, où, comme vous avez pu l'entendre, il compte "planquer" sa part.

—Il aurait dû vous tuer tout à fait...

—Merci!

—Oh! je veux dire, pour lui, pour être tranquille, il aurait fallu...

—Non. Après Cherbourg, il s'en moquait: il savait que le criminel y désertait, signant ainsi son aveu. Mais lui ne serait pas inquiété.

De nouveau, le policier tète sa pipe, puis il dit en français:

—Vous avez une imagination féconde, Monsieur l'abbé. Est-ce que vos sermons...

C'en est trop! L'abbé se dresse un peu (aïe!) et rugit:

—Imagination, de voir quelqu'un jeté à la mer? Imagination, la conversation parfaitement claire que je vous ai rapportée? Imagination...

L'Anglais, qui n'aime ni le bruit ni les fous furieux, se lève. L'abbé continue:

—Imagination, être précipité dans une descente de fer?

Il se calme:

—Monsieur, j'ai fait maintenant mon devoir. A vous de faire le vôtre.

—Précisément.

L'Anglais se rassied.

—Que faisiez-vous dans ce réduit la seconde fois, lorsque vous dites avoir entendu la conversation?

—J'étais allé y vérifier quelque chose, quelque chose d'essentiel; que, dans la position où j'était pour parler au secrétaire, la première fois, je n'avais pas pu être jeté en avant par la porte. Allez voir vous-même: je tenais d'une main la rampe; dans ce cas, il reste un mètre..., plus de trois pieds, entre mon dos, entre le dos de n'importe qui, et la porte. Vérifiez, je vous prie.

—La porte? Qui a dit que c'était la porte qui vous avait jeté en bas?

—Mais, le secrétaire, à ce qu'on m'a rapporté...

—On? Qui, on?

Le prêtre va répondre: "Walkie". D'instinct, il sent qu'il ne faut pas le mêler à l'affaire.

—L'infirmière.

—Ah? A ce qu'on m'a rapporté à moi, le secrétaire a dit que vous aviez perdu l'équilibre, simplement.

Le prêtre rougit. Si cela est vrai, la seule preuve contre cet homme s'écroule. Lui, abbé Garrec, sait bien que ce n'est pas vrai, qu'il a reçu un coup sur la tête, mais si l'homme n'a pas parlé de porte, comment le confondre?

—J'ai reçu un coup sur la tête, avant de tomber. J'en suis sûr, car autrement je me souviendrais du début de ma chute.

—Phhh! Vous pouvez avoir oublié. Cela fait mal, de tomber sur une échelle de fer. Vous avez déliré longtemps...

—J'ai déliré après, pas avant.

Le policier tète sa pipe, sans abandonner son scepticisme.

Soudain, il se redresse, change de ton:

—Et que vouliez-vous savoir du matelot-secrétaire, Monsieur Garrac?

Il prend un temps, ajoute:

—Cette enquête est officieuse, je ne suis pas policier de service. Toutefois, je vous signale que mon rapport sera certainement pris en considération par les policemen qui me succéderont, et que vos réponses actuelles pourront, sinon être utilisées officiellement contre vous, du moins vous nuire.

—Mais..., mais on dirait que vous parlez à un accusé!

—Vous êtes..., vous allez être accusé, Monsieur Garrec. Vous êtes actuellement, d'après la loi maritime, à la discrétion du capitaine, mais quand nous serons en Angleterre...

—En Angleterre? Je vais à Cherbourg.

—Nous sommes ici sous pavillon britannique, et les faits se sont passés à bord...

—Les faits?

—Vous êtes accusé de tentative de corruption de fonctionnaire, et de corps et blessures sur la personne du matelot Philip Callaghan.

Coups et blessures! Ça alors! Voilà qui est retourner les choses!

—Philip Gallaghan?

—Dont vous avez déboîté le genou en tirant sur son pied. Vous êtes un prêtre... curieux. Monsieur Garrec! Si vous êtes vraiment prêtre.

De la phrase, le recteur ne retenait que le début: déboît- le genou!

Il se sentait une prodigieuse envie de rire: costaud, même à demi groggy, à son âge, il était resté costaud au point de déboîter le genou d'un matelot! D'un criminel! Il avait maté le criminel!

(à suivre)

Autour du Concile du Vatican

Le billet du Père Legault

Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il n'est pas confortable d'être Pape dans le contexte de l'actuel Concile: alertée par Jean XXIII, l'Eglise procède actuellement à une ample opération-revision où s'affronte une majorité de plus en plus consistante et une minorité qui avait l'avantage d'être en place avant le début de l'opération. Au-dessus d'elles, mais aussi entre elles, un Paul VI suprêmement intelligent, averti, réfléchi et énergique, qui entend respecter le caractère démocratique du Concile tout en évitant de le laisser s'enliser, qui a ses idées bien arrêtées au sujet des problèmes en discussion, mais qui doit éviter les coups de force. Aucun doute possible, il mettra tout en oeuvre pour permettre à l'Eglise du XXe siècle de prendre le tournant, mais il est obligé de tenir compte d'un certain entourage immédiat qui freine tant qu'il peut les projets de mise à jour de l'Eglise, préconisés par Jean XXIII et endossés sans équivoque par lui-même, dès avant son élection au Souverain Pontificat.

Dans de telles conditions, la tâche de Paul VI devient d'une suprême délicatesse; s'il ne pouvait compter sur l'épaulement d'un épiscopat majoritaire, elle serait en quelque sorte impossible.

Il est passionnant de l'observer, qui pousse ses pièces sur l'échiquier encombré: chaque coup porte.

Quelques jours avant l'ouverture de la deuxième session, il annonça son intention de réformer la curie romaine, dont il fait le procès avec une souveraine astuce. Dans son discours inaugura des grandes assises, il ouvre la voie à une redéfinition de la collégialité épiscopale. Devant un auditoire de l'université du Latran, il défend indirectement l'Institut Biblique qui avait eu plus que son lot d'avanies, ces derniers temps. A point nommé, il remet en selle l'équipe des modérateurs dont l'autorité risquait d'être compromise à un moment crucial de la session. Il profite d'une audience privée pour réhabiliter le Père Congar, o.p., un des artisans d'une théologie dynamique. Il reçoit le Père Karl Rahner, s.j., et lui exprime sa reconnaissance pour ses ouvrages "appréciés".

Enfin, le schéma sur l'oecuménisme est soumis à l'examen des Pères, après la discussion-clef sur l'épiscopat qui enchainait avec Vatican I. Ce schéma qui n'a pas été préparé par une Commission conciliaire régulière, mais par le Secrétariat pour l'Unité, engagera l'Eglise sur des voies inédites. Paul VI n'oublie pas que l'unité des chrétiens demeure un des buts principaux du Concile.

Je demande à un jeune archevêque noir s'il était optimiste au sujet de Vatican II: "Optimiste... oui; mais nous devons encore beaucoup travailler et garder l'oeil ouvert".

Devant des perspectives pleines d'aléas, quelle sécurité que de voir à la barre un Paul VI prudent et audacieux, discret et entreprenant.

Elections complémentaires pour les Commissions

Rome. — La Commission de coordination a tenu séance mercredi soir dans l'appartement du cardinal secrétaire d'Etat.

Elle a tout d'abord étudié l'organisation du travail des Commissions conciliaires dans l'intervalle de la deuxième et de la troisième session.

A l'exception de la Commission de la liturgie, toutes les Commissions devront se réunir durant cette période. Trois d'entre elles auront à travailler sur les amendements présentés en Assemblée:

—La Commission théologique.

—La Commission des évêques et du gouvernement des diocèses.

—Le Secrétariat pour l'unité.

Deux autres auront à achever la première élaboration de leur schéma:

—Les missions.

—La Commission théologique et celle de l'apostolat des laïcs pour le schéma 17.

Les cinq autres travailleront sur les amendements écrits.

Il est encore difficile de prévoir si certains schémas seront purement et simplement renvoyés à des organismes post-conciliaires. La Commission de coordination étudie la possibilité de soumettre au Concile, pour les schémas qui ne seraient pas discutés en détail par les Congrégations générales, des orientations fondamentales répondant au caractère pastoral du Concile.

AUGMENTATION DU NOMBRE DES MEMBRES DES COMMISSIONS:

Une solution vient d'être arrêtée qui peut répondre aux désirs exprimés à ce sujet des élections "complémentaires" vont avoir lieu pour toutes les Commissions, sauf la Commission de liturgie dont le travail conciliaire est achevé.

Le nombre des membres sera porté à 30. Il est actuellement de 25, sauf pour la Commission de l'Eglise orientale, qui en compte 27, et le Secrétariat pour l'Unité, qui compte 18 évêques membres.

Le Concile est appelé à élire quatre membres pour les Commissions, le Pape se réservant de désigner le cinquième.

En ce qui concerne le Secrétariat pour l'Unité, les Pères en éliront huit et le Pape en nommera quatre ,si bien que le nombre des évêques du Secrétariat pour l'Unité sera également porté à 30.

En prévision de ces élections, les présidents des Conférences épiscopales ont été priés de réunir les membres de la Conférence pour présenter trois évêques pour chaque Commission et six pour le secrétariat. Le vote aura lieu jeudi.

Quand les élections seront faites et que le Pape aura désigné à son tour les membres nommés, chaque Commission élira un nouveau vice-président et un nouveau secrétaire. De la sorte est respecté ce qui existe en même temps qu'il est tenu compte des désirs manifestés d'un certain renouveau des Commissions et de leur direction.

Les Protestants et le dialogue oecuménique

Le pasteur Hébert Roux a donné aux évêques français l'habituelle conférence du mercredi la semaine dernière.

Observateur au Concile, où il représente l'Alliance mondiale des Eglises presbytériales et réformée, le pasteur Roux préside la Commission des relations avec les catholiques, créée par la Fédération protestante de France. Il a parlé à l'épiscopat des orientations actuelles du protestantisme français au sujet du dialogue avec les catholiques.

Il considère que la discussion du schéma sur l'oecuménisme est un événement décisif pour l'avenir du dialogue. Les protestants suivent ces débats avec un mélange d'espérance et d'anxiété.

Les réactions protestantes vis à vis de ce dialogue vont de l'intérêt et de l'enthousiasme, jusqu'au refus systématique.

Voici quelques exemples de réactions d'intérêts ou d'enthousiasme:

La réforme apparaît d'une telle ampleur que l'on se demande si les motifs de séparation vont conserver leur bien-fondé.

Les séparations anciennes et leurs causes ont peu d'importance par rapport aux problèmes contemporains.

Certains sont frappés par le renouveau liturgique et biblique et oublient les présupposés théologiques.

Voici quelques exemples de réactions de réserve ou de refus:

Scepticisme vis à vis du renouveau de l'Eglise. Il y a, selon le pasteur Roux, des intégristes protestants, dont l'attitude se justifie par celle des intégristes catholiques.

Souci de sauvegarde de l'héritage de la Réforme quant à la foi et à la liberté.

Répugnance congénitale des protestants vis à vis de l'institution visible et juridique.

Crainte de l'équivoque oecuménique, et, enfin, crainte d'assister à une entreprise tactique de prosélytisme.

Après avoir évoqué ces diverses attitudes, le pasteur Roux souligna les résultats positifs de l'oecuménisme. Il observa, en particulier, que l'effort approfondi des théologiens n'est plus orienté vers la controverse, mais vers la recherche.

Rappelant toutes les initiatives qui ont déjà été prises pour favoriser le dialogue, le pasteur Roux affirma que le renouveau de l'oecuménisme dépend du renouveau intérieur de l'Eglise, et il demande que ce dialogue, entre chrétiens ne soit pas fermé, qu'il se déroule sans oublier le monde non chrétien.

Cuba: le clergé appelé dans l'armée

Miami. — Le ministre cubain des Forces armées, M. Raul Castro, a laissé entendre que tous les éléments anti-castristes seraient enrôlés dans des bataillons de travaux forcés. Il a ajouté qu'à l'avenir, les prêtres seraient appelés comme tout le monde à faire leur service militaire, ajoutant qu'à cause du nombre restreint de prêtres à Cuba, il n'était pas question d'enrôler les membres du clergé dans l'armée active, ce qui priverait les citoyens cubains de services religieux, Raul Castro a précisé que la nouvelle loi sur le service militaire, qui entrera en vigueur le mois prochain, prévoit que tous les hommes âgés de 17 à 45 ans seront appelés pour une période de trois ans. Les femmes âgées de 17 à 35 ans ne seront appelées qu'en cas de guerre.

Vient de paraître

51 chansons à répondre

Du répertoire de Pierre Daignault

Il y a un an Pierre Daignault publiait aux Editions de l'Homme un recueil de chansons folkloriques intitulé: "Vive la compagnie". Ce recueil a obtenu un tel succès que Pierre Daignault a décidé d'en préparer un second qui paraît aujourd'hui chez le même éditeur sous le titre suivant: "51 chansons à répondre".

Il convient de préciser que ce volume qui contient 51 chansons de "chez nous", parmi les plus populaires, renferme aussi leur musique.

Pierre Daignault est un folkloriste très populaire. Son répertoire de chansons est inépuisable. Il a été l'animateur et le scripteur du programme folklorique "Chez Isidore". Il anime maintenant la télémission: "Comme dans le bon temps" Il est également bien connu à titre de comédien, surtout pour son rôle de Père Ovide, au programme "Un homme et son péché". Signalons enfin que la compagnie LONDON, vient de sortir un long-jeu de Pierre Daignault sous le titre "chansons à répondre".

Le nouveau recueil "51 chansons à répondre" est en vente partout au prix populaire de $1.00. Il rendra d'immenses services à ceux qui ont la bonne habitude de chanter en groupe, aux réunions familiales ou ailleurs.

On peut se procurer ce volume aux Editions Fides, 11540 avenue Jasper, Edmonton.

Mes fautes... vos fautes... leurs fautes...

Policeman —
policier

Power breakdown —
panne d'électricité

Privacy —
intimité

Puzzle —
jeu de patience: casse-tête

Quick-lunch —
casse-croûte

Rack —
râtelier (fusils, outils); étagère (objets divers); porte-cravate (cravates); porte-journaux (journaux)

Racket —
une combine

Racketeer —
combinard

Radio beacon (marine) —
radio-phare; balise

Raise (salaire) —
augmentation (de salaire)

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne. — En vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

Ivanov et Butenko subiraient leur procès en janvier

Newark. — John William Butenko, un ingénieur américain en électronique, et Igor A. Ivanov, un chauffeur soviétique, ont plaidé non coupable à l'accusation de conspiration en vue de transmettre des secrets concernant la défense du pays à la Russie.

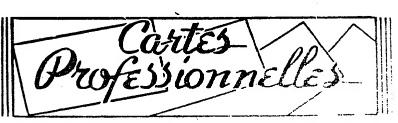
Le gouvernement américain espère que le début du procès sera fixé pour le mois de janvier. Si les deux accusés sont trouvés coupables, ils seront passibles de la peine capitale.

Plus de poésie à l'école primaire?

Hamilton. — Les instituteurs des écoles primaires ont appris récemment du Dr Lucille Lindberg, du Queen's College de New York, qu'ils devraient enseigner plus de poésie et de chansons aux enfants, à partir de la maternelle jusqu'à la 3e année scolaire.

"La connaissance, ce n'est pas assez ,a dit Mlle Lindberg. Un enfant doit sentir ce qu'il apprend. Une personne doit apprendre non seulement avec les cellules de son cerveau mais avec ses muscles et ses tissus. A notre époque spatiale, un danger existe: celui de "remplir" les enfants de toutes sortes de notions dont ils ne comprennent pas l'utilité".

Elle s'adressait aux 600 délégués du Ontario Council for Childhood Education.



LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI LE 4 DECEMBRE 1963

La Bible vous parle

Même la cigogne dans le ciel, connaît sa saison, la tourterelle, l'hirondelle et la grue observent le temps de leur migration. Et mon peuple ne connaît pas le droit de Dieu! (Jér. 8, 7)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

LA FOI DE NOS JEUNES

par Camille Dozois, ptre

Vie de foi chez l'enfant d'âge pré-scolaire (3)

L'enfant fait un, physiquement, au début avec sa mère. Même après sa naissance, il ne s'en détachera que lentement et progressivement. L'enfant fait un encore avec ses parents pendant longtemps, mentalement et émotionnellement; avec le père autant qu'avec la mère. C'est donc impossible d'exagérer l'importance de la vie religieuse d'un foyer pour l'enfant, ou les désastreuses conséquences possibles s'il n'y a eu au foyer aucune initiation religieuse. Si l'enfant ne trouve dans sa vie familiale ni vie de foi, ni sens de Dieu, ni habitude de prière, il ne pourra guère se développer une **vie de foi personnelle** lorsqu'il ira à l'école. Des catéchistes de profession l'ont plus d'une fois remarqué: ce sont justement le plus souvent ces enfants qui n'ont pu développer cette foi personnelle qui en quittent la pratique en quittant l'école.

Psychologiquement, ce qui est le plus captivant chez l'enfant, c'est son cheminement graduel vers l'usage de la raison. Et c'est son langage qui est pour nous adultes le signe le plus concret de ce développement.

Le petit prend peu à peu conscience de lui-même, de son "moi", de sa personnalité naissante. Pierrot, qui à l'âge de trois ans disait toujours: "**Pierrot** a faim; **Pierrot** veut jouer", dira à l'âge de cinq ou six ans presque exclusivement: "**J'**ai faim; **Je** veux jouer". Et c'est aussi parce qu'il découvre peu à peu qu'il est "quelqu'un" qu'il dira parfois **non** à sa maman.

L'enfant d'âge préscolaire est aussi un enfant questionneur (et bien des parents ont horreur de ces questions). Ces questions manifestent chez l'enfant un désir, un intérêt réel de connaître, voire même un besoin pour son développement. S'il questionne, c'est qu'il est capable d'en comprendre quelque chose et même qu'il a droit à une réponse vraie tout en étant à sa portée.

Malgré le fait que le petit prend petit à petit conscience de lui-même, qu'il s'avance graduellement vers la lucidité plus constante de l'âge de raison, ce qui domine chez lui c'est l'**imagination**. Il est incapable de raisonner, de se faire des idées générales, mais il comprend souvent plus qu'on ne le pense, quasi-intuitivement, lorsque les choses lui sont présentées de façon simple, imaginée, sensorielle, concrète. Et il les exprime de même aussi dans son langage, groupant les réalités les plus diverses sous un même vocable qui pour lui les exprime toutes concrètement: v.g., **Messe**, pour tout ce qui est religieux; **cheval**, pour tous les animaux qu'il voit, etc.

L'enfance préscolaire est aussi un âge **égocentrique**. Si la maison et le milieu familial sont l'univers de l'enfant, le centre de cet univers, c'est lui-même. Il n'y a que les choses qui ont rapport à lui qui sont importantes pour lui: les choses qui l'intéressent, qui répondent à un besoin chez lui. Il attribue à des choses ses propres sentiments, souvent parce qu'il s'identifie à elles. S'il cherche à attirer l'attention, à imiter les attitudes et les actes des adultes, c'est qu'il cherche ainsi affection et sécurité. Et il obéira promptement, généreusement aussi pour la même raison: par amour, pour faire plaisir et se faire aimer.

L'enfant d'âge préscolaire est aussi le professionnel du **jeu sérieux**: c'est son occupation presque constante, c'est sa façon d'assimiler, de comparer les réalités qu'il découvre comme son "moi", son monde de les savourer, et d'y laisser courir sans frein son imagination, de découvrir dans ce monde où tout est pêle-mêle et continuellement changeant, des vérités qui étonnent ou qui font sourire les adultes.

C'est un âge fou, mais bellement fou: un âge rempli d'affection, tellement ouvert aux suggestions et aux exemples, l'âge aussi des réponses faciles et généreuses. Ce serait vraiment malheureux de ne pas en profiter pour jeter les bases d'une solide éducation de foi personnelle !

(à suivre)

Allocutions prononcées lors de la soirée de graduation à l'école Thibault de Morinville

R.P. Léopold Desgagné, C.Ss.R., curé

Je suis heureux d'accepter l'invitation qui m'est faite d'adresser quelques mots après cette distribution de diplômes ou certificats. Je le fais comme chef spirituel et représentant de l'Eglise.

M. le maire vous a parlé au nom des parents. Nous aimons toujours l'entendre. Son coeur paternel lui dicte toujours d'heureuses pensées et lui fait réaffirmer avec conviction les droits de la famille en matière d'éducation.

M. le président de la Commission Scolaire parla au nom des commissaires et de l'école, complément de la famille en éducation. Ayant assisté au souper du congrès des Commissaires, j'ai pu écouter avec intérêt le discours qui leur fut adressé et qui leur rappelait leurs droits et leurs nombreux devoirs. Je puis rendre un public témoignage que les commissaires de Thibault connaissent leurs droits et s'acquittent de leurs responsabilités avec *honneur*.

Je me fais à mon tour la voix de l'Eglise pour féliciter nos gradués et leur présenter mes plus sincères voeux de succès pour l'avenir que vous cache l'horizon bleu.

Chers gradués, votre passé avec ses labeurs et ses succès vous est une garantie de ce que sera votre carrière future. Je vois en vous ce soir une belle et blanche phalange de l'Eglise. Vous avez eu et vous aurez toujours besoin de l'Eglise. Mais l'Eglise a besoin de vous et compte sur vous. Puissiez-vous être cette courageuse phalange qui continue à écrire les pages de l'histoire, de l'Eglise canadiennes. Nous en lisons les plus belles pages du passé dans ce livre écrit de main du maître et qui s'intitule: "L'Epopée blanche". Nos missionnaires en ce pays blanc de neige ont écrit une belle épopée que tout Canadien peut lire avec fierté.

Quelle que soit votre vocation, quel que soit votre travail, vous devez travailler pour l'Eglise et être l'Eglise. Trouvons la résolution d'être partout et toujours un vivant témoignage de l'Eglise. Vous avez dans le ciel un Père qui vous aime beaucoup. Avant le choix de l'action, avant l'action, demandez-vous: "Derrière l'horizon bleu, que veut de moi ce Père qui m'aime? Vous aurez une réponse de votre propre coeur de chrétien, de fils et filles de Dieu.

Que votre vie soit un service de Dieu, de l'Eglise et des hommes.

* * *

Mlle Doris Patry

Révérends Pères.
M. le Maire,
M. le Surintendant,
Bien chers parents,
Dévoués membres de la Commission scolaire,
Chers professeurs,
Bien chers amis,

Le huit novembre mille neuf cent soixante- trois! Cette date est imprimée dans la mémoire de chaque gradué de ce soir. Pourquoi? Parce qu'aujourd'hui, c'est peut-être la dernière fois que nous sommes réunis. Une note de tristesse s'ajoute à la joie que nous éprouvons. Le thème de notre graduation: "Au delà de l'horizon" symbolise la nouvelle étape de notre vie qui s'ouvre déjà devant nous avec tout son mystère, tout son attrait. C'est le pas décisif qui placera chacun et chacune sur la route de sa carrière, route qui nous conduira par une éducation plus poussée, soit à l'Université, soit en d'autres milieux, au plein épanouissement de tout notre être au service du Beau, du Grand, du Bien. Mais la soirée actuelle que nous vivons et qui nous met à l'honneur nous est une occasion exceptionnellement propice d'exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont assisté dans la poursuite de notre but.

Oui, chers amis, c'est grâce à ceux qui nous entourent: nos prêtres, nos parents, nos professeurs, que nous sommes honorés ici ce soir.

Chers parents, que de sacrifices vous avez faits pour nous! Nous vous remercions du fond de nos coeurs pour tout ce que vous nous avez donné. Nous vous remercions pour les mots de tendresse murmurés aux heures de tristesse et d'inquiétude; pour les conseils discrets au temps de conflit et de découragement; pour les services rendus constamment et surtout pour notre éducation chrétienne à laquelle vous tenez pardessus tout. Nous vous remercions même pour les punitions et réprimandes reçues parce qu'aujourd'hui nous réalisons leur nécessité dans l'affermissement et le développement de notre caractère. Chers pères et mères, pardonnez-nous toutes nos ingratitudes. En suivant vos exemples et vos conseils, nous voulons vous prouver notre reconnaissance. Vous serez fiers de nous!

Chers professeurs: La tâche de tout éducateur est souvent ingrate parce que l'insouciance et l'immaturité des jeunes ne leur permettent pas d'apprécier à leur juste valeur les bienfaits reçus de votre savoir et de votre expérience. Un peu de réflexion de notre part nous fait réaliser la grandeur et le poids de votre responsabilité qui consiste non seulement à répartir des notions intellectuelles mais à former nos esprits, nos coeurs, nos volontés dans la direction du bien.

Soyez assurés que nous apprécions profondément ce que vous avez fait pour nous avec tant de désintéressement. Ce n'est pas vaine parole.

A vous, Révérends Pères, nous voulons exprimer notre plus sincère appréciation pour les avantages spirituels que vous nous avez procurés. Comme médiateurs du Christ, vous nous dirigez vers le but de notre vie de baptisés. Grâce à vous, nous avons reçu l'orientation nécessaire dans notre voie nouvelle. Nous comptons sur vos prières afin de nous assurer l'aide de Dieu, pour faire de notre vie un bouquet qui lui sera agréable.

Au-delà de l'horizon la vie nous attend avec toute sa gamme de joies et de tristesses. Comme dans toute vie humaine nous rencontrerons, nous aussi, des obstacles dans la poursuite du bonheur. Nous nous souviendrons de ce conseil maintes et maintes fois reçu et qui renferme toute une leçon de vie: "Marchez droit votre chemin". Le coeur rempli d'émotion, nous formons la résolution dès maintenant de marcher dans la voie du devoir tracé par Dieu, le regard droit, selon la devise de notre Alma Mater: "Per Ardua ad Alta" — Par l'effort jusqu'au sommet. Nous voulons être de ceux qui montent et qui aiment et qui montent parce qu'ils aiment!

Chers amis, nos années scolaires sont terminées. Dans un sens, nous sommes très heureux d'avoir franchi la première étape. Mais quand nous nous remémorons les joies, les faits de notre carrière étudiante, nous réalisons bien que c'était vraiment "le Beau Temps". Malgré la séparation, restons unis. Face à l'horizon où le ciel descend, chacun de nous choisit son chemin mais nous ne sommes pas seuls. Marchant avec nous, sont nos prêtres, pasteurs de nos âmes, nos parents, nos professeurs, nos amis. Grâce à eux, nous irons fièrement, courageusement, pleinement confiants en Dieu.

Un éventail d'airs de chez nous

Les Editions Ed. Archambault, 500 est, rue Sainte-Catherine, nous livrent quatre enregistrements de valeur inégale.

Voici dans la série Select M-298-063, Jenny Rock, (première série).

Il n'y a là rien d'enthousiasmant ou d'exaltant.

Pourquoi ce nom de Jenny Rock?

L'orchestre est dirigé par Paul de Margerie.

C'est un cri continu, du bruit, des insignifiances musicales indignes de tous ces participants. La pièce "Donne-moi ta jeunesse" est une chansonnette qui devrait être bannie.

Il y a aussi "Dessins animés"; "Par derrière ou par devant" (de Marie-José Neuville); "Leçon No 1" de Louis Gasté ne vaut guère mieux. "L'autre nuit" de R. Bennet et Paul Anka; "Le grand mariage" de Marguerite Marcotte et Paul de Margerie.

Non cela vaut peut-être au point de vue commercial mais il n'y a ici ni art, ni voix, ni musique, ni de belles et saines paroles.

Et ce n'est qu'un début. La pochette nous apprend qu'il y aura, hélas une autre série d'airs dans la même veine.

Non cet enregistrement ne nous enthousiasme pas, bien qu'il connaîtra probablement une large diffusion en raison du goût populaire à l'heure actuelle en certains milieux.

C'est cependant mieux que certains airs américains...

* * *

Dans la série (Sp. 12-098) Christine Charbonneau présente "Les insolences d'une jeune femme" (première série).

Les paroles et la musique sont de Christine Charbonneau.

Les arrangements et la direction de l'orchestre ont été confiés à Paul de Margerie.

Voici quelques titres: "J'ai"; "C'est tout comme si"; "Ma ville"; "La java des pistons"; "J'en ai vu d'autres"; "Valse forte" et quelques autres.

L'interprète à dix-neuf ans. Elle est mariée.

L'auteur-compositeur-interprète a du talent. presque trop, ce qui engendre trop de facilité et trop de chansons insuffisamment fignolées. Les unes sont agréables, d'autres insipides et trop lestes.

Il y a là un beau talent qui ne devrait pas s'enliser dans ces improvisations, même si certaines sont agréables. On devrait éviter certaines "insolences".

On veut faire neuf, sensationnel et parfois on exagère... Cependant ne minimisons pas ce talent qui pourrait s'épanouir en beauté, si on voulait l'extraire de la gangue de la trop grande facilité.

* * *

Voici maintenant un enregistrement Select SP-12-097.

Le Père Bernard, o.f.m., nous présente la troisième série de ses chansons sous le titre "Le Ménestrel du Bon Dieu",

L'ensemble est de Paul de Margerie. Les paroles et la musique sont de l'interprète. Cet interprète aussi enregistre beaucoup d'airs mais il a une excuse valable: il a un message incessant à livrer. Tout ce qu'il apporte n'est pas transcendant mais est sain et noble. Parfois le tout devient monocorde mais on revient à une nouvelle audition vu le besoin en chacun de nous de paix, de joie, de sérénité.

Voici quelques-uns des douze titres présentés: "Dans le silence des grands arbres"; "Mon ciel sans richesse"; "Au gré du vent"; "Pitié mon Dieu"; "Quand ils seront partis"; "Mon baluchon d'espoir"; "Nous sommes les oiseaux"; "L'automne est descendu" et plusieurs autres de même tonalité.

Ce sont des airs que le temps marquera tôt mais qui sont quand même bien agréables.

* * *

Notre dernier enregistrement Select SP-12096 est de Germaine Dugas et porte titre "Oranges, citrons, limons".

L'arrangement et la direction de l'orchestre ont été confiés à Paul de Margerie.

Voici quelques titres des airs chantés ou plutôt récités par Germaine Dugas: "Chanson folle" (Germaine Dugas); "Depuis l'temps... depuis

(suite à la page 6)



Le Séminaire social Pie XII

(Section paroisse Saint-Thomas)

M. LUCIEN VILLENEUVE,

Animateur du cours de Religion



Résumé de la 3e conférence:

Histoire de l'AT (continuée)

1. Le message des prophètes
2. La prédication prophétique
3. L'exil: la déportation à Babylone
4. La restauration
5. Les dominations étrangères

QUESTIONNAIRE:

1. Qui étaient les prophètes? — Quel était leur message?
2. Quelle est la signification de l'exil des Juifs?
3. Que veut-on dire par "figure" du Christ?
4. Tous les événements, les personnes de l'Ancien Testament peuvent-ils encore nous enseigner quelque chose?

Ottawa ne pourra bien s'acquitter de sa tâche

Winnipeg. — Le premier ministre Duff Roblin est d'avis que le gouvernement fédéral ne pourra pas s'acquitter convenablement des tâches qui lui incombent, en raison du coût du programme de pensions que propose le gouvernement fédéral. M. Roblin a dit que le programme de pensions soumis par le ministre de la santé, Mlle Judy LaMarsh, aurait pour conséquence "d'arracher aux salariés de deux à neuf p. c. de leur revenu, pour le donner à d'autres personnes." Le montant ainsi soustrait au pouvoir d'achat des travailleurs s'éleverait de $450,-000,000 jusqu'à $1,935,000,000.

Nouvelle île près de l'Islande

Reykjavik, Islande. — Une île volcanique d'une dizaine de mètres de haut a émergé au large de la côte sud de l'Islande, à l'endroit où une éruption volcanique souterraine s'est produite la veille. L'île mesure environ 220 mètres de long.

L'éruption du cône volcanique s'est poursuivie. De la fumée et de la vapeur se sont élevées à plusieurs kilomètres dans les airs. Plusieurs centaines de personnes ont affrété des avions à Reykjavik pour aller voir l'île, qui est située à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest des îles Westman.

La profondeur de la mer à cet endroit était auparavant d'environ 120 mètres.

LEGAL

QUARANTE HEURES:

Dimanche le 24 novembre, commençaient, dans notre paroisse, les exercices des Quarante Heures. Comme il faisait bon se blottir aux pieds de Jésus dans le calme et le recueillement pour savourer la paix et s'éloigner d'un monde bouleversé et inquiété par la tragédie qui venait de se produire par l'assassinat du président Kennedy. Jésus se faisait plus accueillant et nous disait dans l'intime de l'âme : "Moi, je ne vous quitterai jamais, je serai toujours avec vous pour vous garder et vous protéger, ayez confiance".

M. l'abbé Bérubé, ancien curé de la paroisse, en a fait réfléchir plus d'un par sa prédication naturelle, simple et à la portée de tous. Après nous avoir parlé longuement du Divin Prisonnier d'amour, M. l'abbé nous a entretenus de l'oeuvre qui lui tient tant au coeur "le soin des prisonniers". Nous savons que M. l'abbé a été pendant douze ans, chapelain des prisonniers et que sept fois il a dû, en qualité d'aumônier, assister à des pendaisons. M. l'abbé Bérubé nous a recommandé de ne pas condamner ces malheureux prisonniers ni de les fuir mais plutôt exercer une grande charité envers eux et de les aider à se réhabiliter après leur libération.

Merci, M. l'abbé de nous avoir aidé à bien profiter de ces jours bénis et si riches en grâces. Très nombreux sont les paroissiens qui sont venus passer de bons et longs moments aux pieds de Jésus, Roi d'amour et de paix.

Henriette Deslauriers.

CENTRE RECREATIF et CULTUREL:

Le 26 novembre, les résidents de Legal ont éprouvé de la fierté à voir passer sur l'écran l'image de leur Centre récréatif et culturel.

M. le curé G. H. Primeau, animateur et réalisateur de cette belle oeuvre a été interviewé; il a fait connaître le but de cette organisation, sa nécessité dans un siècle où les loisirs deviennent de plus en plus nombreux.

Mme Edna Mercier à son tour a dû répondre à Mme J. Everett qui désirait connaître les avantages que la population retire de ce centre; on peut tout résumer en disant qu'après l'église paroissiale, le Centre récréatif et culturel est le coeur de la vie paroissiale.

ACCIDENT DE LA ROUTE:

Ces jours derniers un regrettable accident de la route a fait perdre la vie à un ancien résident de Legal, M. William Square; les autres occupants de la voiture ont été gravement blessés: Mme W. Square est à l'hôpital Général d'Edmonton, pour fractures aux jambes, son fils, pour blessures graves.

HOCKEY:

Lundi dernier, avait lieu l'ouverture officielle de la patinoire pour la saison qui commence. Tous, grands et petits se promettent de bonnes parties de hockey pendant la saison.

Rémi Cyr

AVIATION:

Samedi dernier Antoine Paquin quittait la paroisse, sa famille, ses amis pour se rendre à Centralia Station, Ont., où il s'enrôlera dans l'aviation, comme pilote. A Antoine nous souhaitons beaucoup de succès et une protection toute spéciale de Notre-Dame de l'Espace.

CHATEAU:

M. et Mme A. Kéroack, ainsi que Mme L. Parent, sont de retour d'une promenade dans la région de Rivière-la-Paix.

Mmes E. Thibault et R. Hurtibise sont allées visiter des parents et amis à Picardville.

200,000 fermes abandonnées depuis 1943 au Canada

Toronto. — Le doyen de la faculté de l'Agriculture au Collège d'agriculture de l'Ontario, M. N. R. Richards, a révélé que 200,000 fermes ont été abandonnées depuis 1943 au Canada.

M. Richards, qui parlait au congrès de la Fédération ontarienne de l'agriculture, a dit qu'il y a maintenant 481,000 fermes inoccupées à travers le pays. Mais il a fait remarquer que le capital investi dans l'agriculture a été porté de $4 milliards à 12 milliards au cours des deux dernières décennies.

JEAN-COTE

NOS VISITEURS:

M. et Mme Joseph Boivin, de Desbiens, P.Q., ont passé un mois chez M. et Mme Eugène Duval. Ils étaient arrivés pour les noces de Mme André Simard (Nicole Duval).

M. et Mme Paul Donat Villeneuve, de Montréal, ont visité leur fille, la Rév. Sr Eva, supérieure au couvent de Jean-Côté.

M. Achille Leblanc, de Drumheller, Alta, a visité sa soeur, Mme Arthur Parent, malade depuis bientôt un an.

Mlles Doris Parker, de Spirit River, Francine Parker, MM. Guy, Ronald et Gaétan Parker, d'Edmonton, étaient en visite chez leurs parents en fin de semaine à l'occasion de la mort de leur grand-maman, Mme Johnney Parker.

Est présentement en promenade chez ses parents M. et Mme Pierre Parker, Mme Jean-Euclide Boivin, de Desbins, P.Q. Elle est accompagnée de ses deux jumeaux: Betty et Belley.

DECES:

Mardi le 12 novembre, décédait à l'hôpital Sacré-Coeur de McLennan, M. André Jimpson, à l'âge de 52 ans et 8 mois.

Le service eut lieu en l'église Sacré-Coeur de Jean-Côté, samedi le 16, à 10 heures et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Est décédé le 20 novembre, à l'hôpital du Sacré-Coeur de McLennan, à l'âge de 81 ans et 9 mois, Mme Ilda Maltais, épouse de M. Johnny Parker. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses 6 garçons et belles-filles: M. et Mme Gilbert Parker, de Ste-Catherine, Ont., M. et Mme Azer Parker, de Desbiens, P.Q., M. et Mme Pierre Parker, M. et Mme Harry Parker, de Jean-Côté, M. et Mme Claude Parker, de Val d'Or, Abitibi.. Ses six frères et belles-soeurs: M. et Mme Adolphe Maltais, d'Amos, P.Q., M. et Mme Charles Maltais, de Desbiens, P.Q., M. et Mme Wellie Maltais, de Smooth Rock Falls, Ont., M. et Mme Alcide Maltais, de Nouvelle, Cté de Bonaventure, P.Q.

Ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Jim Arseneault, de Smooth Rock Falls, Ont., Mme veuve Jim Leblanc, de Smooth Rock Falls, M. et Mme Emile Normandeau, de Nouvelle, P.Q., Mme veuve H. Laviolette, de Nouvelle, P.Q.

Mme Parker laisse également dans le deuil plusieurs autres parents, dont 30 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Le service eut lieu samedi le 23, en l'église Sacré-Coeur de Jean-Côté. Il fut chanté par M. le curé Roland Tardif. Portaient la dépouille mortelle: MM. Guy, Ronald, Gaétan, Marcel, Yvan, Jean-Guy Parker, tous petits-fils de la défunte. M. Bertrand Sasseville portait la croix.

A M. Johnney Parker et à la famille éprouvée nous offrons nos vives condoléances.

DIVERS:

Les deux soirées sociales à la salle de la patinoire ont remporté de véritables succès.

La première, celle du 3 novembre, était patronnée par les Lacordaires et Jeanne-d'Arc.

La deuxième, par les Dames Fermières, eut lieu le 24 novembre.

Félicitations aux organisateurs pour leur grand dévouement et sincères remerciements à tous ceux qui ont coopéré au succès par leur assistance.

Les profits de ces soirées sont pour la construction d'une église paroissiale.

CLUNY

C'est avec peine que nous apprenions le décès de Mme Ernest Gourdine, une ancienne de la place. M. Jules Gourdine et famille se rendaient à Edmonton pour les funérailles. Nos sympathies à la famille.

Les Dames du CWL avaient leur Thé et Bazar, samedi, le tout fut un grand succès. Le gagnant du panier de provisions et la dinde: M. Louis Cretin; 2e prix, taies d'oreillers brodés: M. Ron Corbiell. La gagnante du confortable et oreiller pour poupée: Mlle Anita Beaudin.

MM. Albert Maynard ,Martial Rougeau sr, et Gérard Beaudin sont revenus de leur voyage de chasse à l'ouest d'Edmonton, avec trois élans.

PLAMONDON

Dimanche le 1er décembre, il y eut au presbytère une réunion générale de l'Action rurale où le programme d'action et le programme religieux pour l'année furent étudiés. Plusieurs équipes ont été formées et la paroisse est encore une fois lancée dans l'apostolat pour les ruraux.

Les 4 et 5 décembre derniers, commençaient les cours d'Education professionnelle. Nos fermiers purent profiter de cette bonne manière de s'instruire afin d'être mieux préparés à rencontrer les problèmes de nos temps.

Mme Narcisse Ménard est hospitalisée à Edmonton où elle subira deux opérations. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mme Bert Plamondon est partie, le 29 novembre, pour aller passer quelques jours à McMurray où elle visitera sa fille Yvette et sa famille, ainsi que d'autres parents et amis.

M. Ernie Saine vous invite à venir déguster un bon repas au restaurant du Pélican où il est maintenant le chef de la cuisine.

M. Daniel Bourassa est hospitalisé au Lac-la-Biche.

VIMY

M. Albreda Fortier a assisté à une convention des municipalités à l'hôtel Macdonald. M. et Mme Normand Pelletier et Mme Albreda Fortier assistaient au banquet.

Mme Fleurisca Fortier a passé quelques jours chez sa fille, Mme Lucien St-Arnaud, d'Edmonton.

La veillée sociale du 29 novembre a été un beau succès. Merci aux organisateurs, musiciens et tous ceux qui y ont assisté.

Nous offrons nos sincères sympathies à Mme Ernie Caouette à l'occasion du décès de sa mère Mme Félix Houle, de Morinville.

Mme Céline Apchin, de Kelowna, C.B,. était en visite chez M. et Mme Jean Hellec.

Mme Alphonse Bilodeau est maintenant avec nous, après un mois passé à l'hôpital Royal Alex d'Edmonton.

Mme Arthur Provincial est à l'hôpital Immaculata de Westlock.

Les directeurs et entraîneurs du club de gouret ont eu leur assemblée afin de préparer les cédules pour l'année.

Les différents endroits où auront lieu les joutes de gouret sont: Morinville, Legal, Vimy, Clyde, Westlock, Barrhead, Pebrock, Dapp, Linaria, Jarvie, Faucet. Il y aura en tout six ligues et 34 clubs.

TANGENTE

En voyage à Edmonton, M. et Mme Jos. Chénard et Mme P. Chénard, M. G. Bouchard, M. et Mme A. Dumont, M. et Mme A. Bédard.

En voyage dans la province de Québec: M. et Mme P. Goudreault, en Ontario, M. D. Sylvestre, M. Emilien Sylvestre résident de Tangente depuis 32 ans nous a quittés définitivement pour demeurer en Ontario parmi sa famille.

Notre bazar fut un succès. La rafle de $100.00 fut gagnée par Jule Labrecque, de Falher. Merci à nos voisins et amis qui sont venus nous encourager par leur présence.

Le R.P. L. Nadeau, o.m.i., ancien curé de la paroisse, nous visitait, la semaine dernière. Il était en repos en Ontario depuis le mois d'août.

Est né le 30 juinllet, Joseph-Michel-Paul, enfant de M. et Mme Paul Fortin (Fernande Lacourcière)). Parrain et marraine: Paul Beaudoin et Blanche Fortin.

Est né à M. et Mme Olivier Lemoine (Simonne Ouellet), Joseph-Gérald-Borgia, le 10 octobre. Parrain et marraine: Zacharie Lemoine et Mary Purcha.

Est née le 7 novembre et fut baptisée le 1er déc., Marie-Viviane-Rosanne, enfant de M. et Mme Alphonse Doucet. Parrain et marraine: Yvon Aubry et Cécile Rochette.

—Il ne faut que vieillir pour devenir plus indulgent. Je ne vois pas commettre une faute que je ne l'aie commise moi-même.

Goethe

FALHER

DECES:

C'est avec regret que nous apprenions la mort de M. Jean Campbell. Il est décédé à l'âge de 32 ans à Fort St. John. Le 28 novembre, le R.P. Joachim Campagna chanta le service funèbre qui eut lieu à quatre heures, au gymnase de l'école Routhier, à Falher. M. Campbell laisse pour pleurer sa perte, son père, M. Alphonse Campbell; une soeur, Marguerite; son épouse et deux petits enfants. Les porteurs étaient: MM. Denis Desaulniers. Gilbert Lauzé, Edouard Leduc, Lucien Dentinger, Roger Paiment et Placide Gervais. La croix était portée par un des amis du défunt, M. Guy Piché. Nous désirons offrir à la famille éprouvée nos plus sincères sympathies.

La nuit du 25 novembre, apporta avec elle l'âme de Mme B. Bugeaud, dont un des fils, le R.P. Marie-Alphonse Bugeaud, est professeur à l'école Routhier. Le service funèbre eut lieu le 20 novembre à 10h. au gymnase de l'école. D'autres détails suivront dans le prochain numéro de "La Survivance". Nous offrons à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

ACTIVITES:

Le R.P. René Bélanger part pour assister à un congrès d'Action catholique à Winnipeg. Nous lui souhaitons bon voyage... Ces réunions seront très enrichissantes, non seulement pour lui mais aussi pour la jeunesse auprès de laquelle il se dévoue pleinement.

Lundi le 25 novembre, à l'occasion de la Ste-Catherine l'école organisa une fête pour la distribution des diplômes et des prix de français. Félicitations à ceux et celles qui ont remporté les premiers prix et spécialement à Mlles Jeannine Côté, grade 12, et Lise Maisonneuve, grade 5, qui sont les heureuses méritantes des prix provinciaux. N'avons-nous pas là des modèles à suivre...

Nous vous invitons cordialement à venir encourager vos parents et amis, les paroissiens de Falher, en assistant au bazar, le 8 décembre. A cette occasion aura lieu la bénédiction de la nouvelle église. Venez en grand nombre!

Yvonne Johnson, gr. 12.

JOUSSARD

Le 25 novembre dernier, le R.P. Elphège Filion, missionnaire à Faust et à Kinuso, répondait à l'invitation des Cadets du Sacré-Coeur de l'école Ste-Anne de Joussard et présidait une discussion sur les vocations.

Voici en quelques mots seulement les idées que le dévoué Père a semées bien libéralement dans l'âme des élèmes des grades 5 à 8 réunis à cette occasion pour profiter de la Bonne Nouvelle.

VOCATION veut dire VOIX, la voix de Dieu, un appel de Dieu à un état de vie quel qu'il soit: prêtrise, vie religieuse. mariage ou célibat.

La plus grande vocation, celle qui prépare aux autres vocations mentionnées plus haut, est la vocation "d'Enfant de Dieu" à laquelle nous avons tous été appelés par le Baptême.

Etre Enfant de Dieu, c'est partager la vie de Dieu, la vie de la grâce comme nous partageons la vie de nos parents. Il nous aime individuellement, Il veille sur nous avec un grand amour et Il appelle chacun de nous à le suivre dans l'une ou l'autre vocation qui sont les trois différentes manières d'être Enfant de Dieu.

Si nous obéissons à l'appel de Dieu, nous sommes certains que Dieu sera toujours avec nous par sa grâce pour nous assister dans les moments difficiles de notre vie. Cette grâce qui accompagne toujours ceux qui sont fidèles à leur vocation est la grâce actuelle que nous obtenons toujours quand nous la demandons dans une prière personnelle, une prière dans nos propres mots et non des prières répétées sans attention et sans comprendre ce que l'on dit.

Le meilleur moyen de se bien préparer à ce que Dieu veut que nous fassions dans l'avenir et de bien faire notre travail de classe actuellement.

Nous voulons exprimer notre vive reconnaissance au R.P. Filion qui a eu la grande bonté d'oublier, pour quelques heures, ses nombreux devoirs de missionnaire pour venir, au nom du Seigneur, nous apporter Son message.

Le R.P. Pinard, notre curé, est revenu d'un voyage à St-Norbert, Man., où il est allé pour participer à une convention de pastorale, avec les Pères Oblats du Manitoba, la semaine dernière, à leur maison de retraites près de St-Norbert.

Baptême — Julie-Anne-Marie, fillette de M. et Mme Ernest L'Heureux, née le 14 novembre et baptisée le 1er décembre, par le R.P. Pinard, curé. Parrain et marraine: Guy et Cheryl L'Heureux, frère et soeur de l'enfant.

M. l'abbé W. Dubé, curé de Falher, est dans nos parages pour quelques jours, à visiter, mais surtout pour se reposer.

BEAUMONT

VIVE LA STE-CATHERINE:

Lundi dernier le 25 novembre, nous célébrions la Ste-Catherine à Beaumont. Le Comité des Parents et Maîtres avait organisé cette fête au profit des Loisirs des jeunes. Ce comité se compose de M. et Mme Jos Desaulniers, M. et Mme Maurice Goudreau, M. et Mme J.-Gérard Magnan, M. et Mme Laurent Beaudoin, Mme Madeleine Johanson et Mme Wilfrid LeBlanc. Nos plus sincères remerciements pour cette soirée si bien organisée et si bien réussie!

A sept heures, les convives se rangèrent autour des tables décorées avec bon goût. Le bénédicité récité, les acclamations des jeunes et des moins jeunes et le cliquetis joyeux des ustensiles furent soudainement interrompus par un long silence, une prière intérieure, pour le repos de l'âme du regretté M. John F. Kennedy, bien-aimé président des Etats-Unis. Puis, on continua la fête.

Des odeurs parfumées nous venaient de la cuisine. Les dames avaient préparé un vrai banquet de mets typiquement canadiens-français: de la bonne soupe aux poix, des tourtières boursoufflées et couronnées de pâtes dorée, du bon boudin de "chez nous". Et le pain, donc! Un pain de ménage au goût d'amande, — de la croûte à la mie! — En un mot, des mets variés, abondants et délicieux.

En attendant le dessert et la délicieuse "tire de Ste-Catherine", M. René LeBlanc, d'Edmonton, un de nos bons amis, félicita nos si dévouées et compétentes cuisinières et nous amusa avec *ses fines réparties.*

Après le banquet, des chansons canadiennes suivies de danses carrées et autres danses, égayèrent tout le monde. L'orchestre Chwil était de la partie. Les vieux montraient autant d'entrain que les jeunes. De tous les coins de la salle venaient des rires et des applaudissements. On s'amusait, quoi. M. R. LeBlanc tirait des numéros de temps à autres, — car le dernier billet tiré devait rapporté la belle somme de $1,000.00 —. Arrivé aux quatre derniers billets, les quatre personnes les possédant se concertèrent entre elles et décidèrent de diviser l'argent entre elles, de sorte que M. Jos Goudreau, Mme Roland Villeneuve, M. Aimé Lavigne et M. Armand Boisvert furent les heureux gagnants de chacun $250.00. Félicitations à ces chanceux, ainsi qu'à ceux qui ont gagné des prix de consolation: Mme René Lavigne M. Létourneau, M. Conrad LeBlanc et Mlle Blanche Chalifoux.

Tous ceux qui ont participé à cette fête paroissiale sont unanimes à dire leur satisfaction et se promettent de revenir pour un pareil événement l'an prochain. Vive Sainte Catherine!

Daniel Demers, gr. XI.

FESTIVAL LOCAL:

Dimanche le 17 novembre, avait lieu notre festival local dont voici le programme: O Canada; "Pot pourri", élèves des grades 7 et 8; "Ma Normandie", Mlle Gabrielle Lavigne, gr 12; "Le Bal chez Boulé", élèves du gr. 10; solo de piano, Mlle Marie Maltais, gr. 7; "La feuille d'érable", Mlle Isabelle LeBlanc, Mlle Simone Bérubé et M. Edgar Maltais; solo d'accordéon, M. Daniel Demers; "Youppe, youppe sur la rivière", élèves du gr. 11; danse canadienne, élèves du gr. 9. Nos artistes invités du Collège d'Education du Collège St-Jean, exécutèrent trois jolies mélodies, sous l'habile direction du Rév. Fr. Lafrance, o.m.i. Nous les remercions bien sincèrement. Ensuite suivirent les numéros suivants : "Les feuilles mortes", par Paul Roberge, gr. 11; solo de piano, par Pauline Goudreau, gr. 7: "Joquelle et Vrenelli", par les élèves du gr. 12; "Aubade printanière", Laurette Hinse, gr. 9; solo de piano, Eveline Gobeil, gr. 7; Chorale des garçons, "J'aime à chanter" et "Cheery Song"; Chorale des filles, "Ave Maria", "Le printemps s'éveille, Spring Song"; Chorale mixte des grs 7 à 12, "Vive la Canadienne", "Martin notre maitre", "Fleeting Hour" et chant de l'école de Beaumont.

Les prix furent gagnés par Mlle Eveline Gobeil, M. Paul Roberge et le grade X. Félicitations aux élèves et aux professeurs, en particulier à Sr Ephrem Maria, professeur de musique pour ce beau succès. Merci sincère à M. Léonard Rousseau et à Mlle Florence Gobeil, adjudicateurs.

La beauté de cette intéressante soirée fut grandement rehaussée par l'entraînante et très habile "bande" d'Ellersie dont M. Dollard Gobeil est membre. Ils nous firent entendre une dizaine de morceaux de leur riche répertoire. Félicitations à M. Gobeil et à ses collègues, pour leur magnifique contribution.

Avant Noël, ce sera le tour des élèves des grades 1 à 6 à nous donner un concert. Nous avons hâte de les entendre.

BAPTEMES:

Adrien-Joseph-Georges, fils de M. et Mme Philippe Goudreau (Thérèse Magnan) fut baptisé par M. le curé Robert. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Goudreau, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Claude Morin (Gabrielle Magnan) firent baptiser leur petite Anne-Marie-Françoise. Parrain et marraine: M. et Mme Rhéal Morin, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Claude Bérubé firent baptiser leur petite fille. Parrain et marraine: M. et Mme Daniel Bérubé, oncle et tante de l'enfant.

Félicitations aux heureux parents!

NOS MALADES A L'HOPITAL:

M. Emile Chalifoux, Mme Arthur Hérard, Mme J. Gérard Magnan. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

DEFUNTE:

Mme Delphis Goulet, née Léda Lavigne' décédée dernièrement. Nos sincères sympathies à ses soeurs Mme Albert Lavigne et Mme (Liliane) Albert Dansereau, à son frère, M. Arthur LeBlanc, de cette paroisse.

Le premier tournoi de curling pour les hommes eut lieu la semaine dernière.

Dimanche soir dernier, M. le curé bénissait la nouvelle demeure de M. et Mme Lucien Goudreau.

Pearl Goudreau, gr. XI

Smallwood ne veut pas témoigner aux E.-U.

St-Jean, T.-N. — Le premier ministre Joe Smallwood et sept de ses ministres n'ont pas l'intention de se rendre témoigner à Hartford, Conn., dans la cause de John C. Doyle, président de Canadian Javelin Limited, accusé par le gouvernement américain de fraude au sujet de la vente de valeurs mobilières. Selon M. Smallwood, les témoignages pourraient être recueillis sans qu'il soit nécessaire de subir un interrogatoire à Hartford. Le premier ministre comparaitrait devant un commissaire du tribunal américain s'il se présentait à Terre-Neuve.

HIGH PRAIRIE

(HOPITAL)

Notre chapelain continue son service du dimanche à l'église paroissiale et son service hebdomadaire à Pleasant View Lodge où il célèbre une seconde messe le mercredi à 4h., avec un bon nombre de communions. M. Olswald Gervais et son épouse nous ont quittés pour aller demeurer à Edmonton; nous les remercions de nous avoir prêté leur appartement, à Pleasant View Lodge, pour la messe hebdomadaire.

Deux Soeurs Blanches d'Afrique ont reçu l'hospitalité à l'hôpital Providence, vendredi le 29. elles nous quittent ce matin pour Joussard; nous leur souhaitons bon succès dans leurs conférences; elles ont un appareil, pour des vues de leur territoire en Afrique, aidant ainsi les spectateurs à mieux saisir les besoins de cette Afrique, pour des prières, des vocations et des aumônes.

Nous ont quittés pour retourner chez eux: Arthur Lajeunesse, de Driftpile, et Médéric Nairon, de Whitemud Creek.

Sont encore avec nous: Mme Berthe Gervais, de Jean-Côté, et Pierre Fortin, de Falher.

Jean-Sé-Pu

A l'Académie Assomption

Cinq jeunes coeurs féminins palpitent avec émoi! Ce sont ceux de l'enthousiaste Joanne Pétrin, de la distinguée Claudette Merkosky, de la douce Dianne Drouin, de Denise Robert si gaie, et de notre intellectuelle, Alice Lessard. C'est lundi midi, veille de nos élections, et nos candidates se demandent comment se passera l'interview. A Michelle Diamond revient l'intéressante fonction de les pousser au pied du mur. Les questions? Variées et... inattendues. En voici quelques-unes: "La qualité la plus importante d'une jeune fille? Devrions-nous admettre les gars à l'Académie l'année prochaine? (Surprise... Sourire... Au risque de perdre des votes, réponse fortement négative!) Aurons-nous une 3e Grande Guerre?" Chacune y va de son grand mieux, sachant qu'on l'écoute, qu'on l'examine. Et franchement, elles font très bien... Nous verrons demain laquelle aura gagné l'admiration.

Mardi midi, c'est l'heure solennelle de l'élection. Dans le cadre du procédé démocratique, nous déposons nos scrutins. L'annonce officielle nous vient par le micro: "Nous avons une présidente. Elle est Mlle... Denise Robert!" Le travail du Conseil Etudiant se continuera donc sous sa direction et, à voir les mines réjouies, nous savons qu'ici au moins, bien que nous soyons à Edmonton où la chose est de mode, il n'y aura pas de protestations publiques.

La nouvelle de l'assassinat du Président a profondément bouleversé tout le monde ici. Notre attention se fixe aux nouvelles arrivant si rapidement de tous les coins du monde. "Est-ce possible? Est-ce bien vrai? Dans un pays chrétien et civilisé?..." Et nous pensons à sa pauvre épouse, la sympathique jeune femme que toutes ici admirent et aiment... Notre prière demande pour elle consolation et force.

Marylène Morvan

Club LaSalle

Le Club LaSalle, section junior, est à l'oeuvre depuis le commencement d'octobre, sous la direction d'un nouvel exécutif composé de Mlle Diane Richard, présidente; M. Richard Desjardins, vice-président; M. Denis Morin, secrétaire-trésorier.

Lors de notre première réunion, nos parents étaient nos invités. Nous étions très heureux de les avoir avec nous, car leur intérêt dans les activités de notre club nous encourage beaucoup.

A la fin d'octobre nous avions une mascarade et nos invités étaient les jeunes du Club Alouette de St-Joachim et du Club Lajeunesse de St-Thomas d'Aquin.

Près de quatre vingts jeunes participèrent à cette réunion. Beaucoup d'entrain et de gaieté régnèrent durant toute la soirée. Il y eut des jeux, des saynètes, etc... La variété des costumes était fantastique. Des prix furent offerts pour les plus beaux, les plus comiques et les originaux. Les juges furent M. l'abbé R. Sévigny et M. et Mme Julien Boucher. Le Comité en charge de cette soirée mérite nos plus sincères félicitations.

Notre Club qui se réunit deux fois par mois a en vue des réunions intéressantes, amusantes et instructives pour les mois à venir. Nous espérons que nos jeunes amis sauront en profiter.

Robert Beaudoin,
Comité de Publicité.

—Plus je vis d'étrangers, plus j'aimai ma patrie.

Joachim du Bellay

* * *

—C'est quasi le même de converser avec ceux des autres siècles que de voyager.

Descartes

* * *

—Univers est une espèce de livre, dont on n'a lu que la première page quand on n'a vu que son pays.

Annonces classées

Ménagère demandée — pour trois adultes — nourrie et logée. Tél.: GL 5-4322, M. F. Raboud, 11107-129 rue, Edmonton.

MAISON A LOUER

Maison à louer, 4 appartements dont deux chambres à coucher; bon système de chauffage, eau courante, poêle électrique, réservoir à eau chaude dans le maison; garage. Située dans un village tranquille, canadien-français. S'adresser à C.P. 37, Vimy; ou tél. R 2303 Legal, le samedi et le dimanche.

St-Thomas d'Aquin

Le 16 novembre, M. l'abbé Denis Hébert bénissait le mariage de Mlle Colette Demers, fille de Mme Rosaire Magnan et feu Willie Demers, à M. Walter Van den Biggelaar, de la paroisse St. Patrick d'Edmonton. L'assistaient au choeur MM. Joseph Préfontaine et Ernest Van den Biggelaar.

M. Rosaire Magnan accompagnait Mlle Colette Demers à l'autel.

La mariée était radieuse dans sa longue robe de satin blanc. Un joli bouquet de roses rouges ajoutait de l'éclat à sa toilette.

Mlles Cécile Valiquette et Thérèse Van den Biggelaar, filles d'honneur, étaient vêtues de jolies robes bleues jumelles.

Les garçons d'honneur étaient MM. Gérald Goulet et Barry Van den Biggelaar.

La pimpante bouquetière dans sa jolie robe blanche et couronne de roses n'était autre que la petite Lorraine Demers. Michel Goulet, porteur des anneaux, précédait la mariée au sanctuaire.

Mlle Cécile St-Pierre touchait l'orgue tandis que MM. Ronald Goulet et Laurent Demers offrirent des cantiques appropriés.

MM. Arthur Demers et J. Willems étaient placiers.

Les dames de Ste-Anne de Beaumont avaient préparé un somptueux banquet à la salle de Beaumont et une danse le soir à la même salle, clôtura les festivités de la journée.

Après un voyage aux Etats-Unis et à Vancouver, les jeunes époux s'établiront à Edmonton.

A nos futurs paroissiens nous adressons nos meilleurs voeux de bonheur.

BAPTEMES:

Rosanne-Claudette-Marie, fille de M. et Mme Pierre-Eugène Bérubé. Parrain et marraine: M. et Mme Walter Gensler.

Claudette-Rolande, fille de M. et Mme Albert Jackson. Parrain et marraine: M. et Mme Richard Lamoureux, de St-Paul.

Thérèse-Céline-Marie, fille de M. et Mme Joseph Labossière. Parrain et marraine: M. et Mme Léonard Maddigan.

Lucille-Yvonne-Marie, fille de M. et Mme Paul Benoit. Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Turcotte, de Chauvin.

Aux heureux parents nos sincères félicitations.

La deuxième soirée sociale du Club Lajeunesse se tint chez M. et Mme Hector Goulet, le 24 novembre dernier. M. et Mme Léger St-Pierre assistaient les hôtes à cette rencontre de nos jeunes.



Prolongation de délai

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions pour CONSTRUCTION ET LIVRAISON D'UN REMORQUEUR DE 75 PIEDS POUR LE FLEUVE MACKENZIE, devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le 4 DECEMBRE 1963, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le 18 DECEMBRE 1963.

ROBERT FORTIER,
Directeur des Services administratifs et Secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa le 25 novembre 1963

Club Montcalm

Il y a à peine un mois, les membres du Club Montcalm de la paroisse St-Thomas résolurent de fêter la Ste-Catherine en organisant une soirée dansante à l'Auditorium du Jubilé. Tous se donnèrent la main pour travailler à la réussite de ce projet. Le soubassement du presbytère et d'autres endroits étaient la scène d'une activité fébrile à mesure qu'approchait le samedi 23 novembre, date fixée pour le "Bal de la Ste-Catherine".

Bravo, les gars! Vous avez fameusement bien réussi à donner l'atmosphère voulue à la salle avec le chaudron de tire qui chauffait devant la cabane rustique. Petit à petit la salle se remplit d'invités venus des quatre coins de la province, entre autres, de Donnelly, Falher, Girouxville, Calgary, Castor, Fort-Kent, St-Paul, Bonnyville et même de Delmas, Sask.

Notre président, Paul Ledet, inaugura le Bal en nous présentant le maître de cérémonie, Lucien Auclair, invité spécial du Club Français de Calgary. Sous son habile direction la soirée débuta avec entrain.

Vers dix heures les candidates, dont une était destinée à régner sur la soirée, firent leur entrée: de Calgary, Mlle Irène Damphouse; d'Edmonton-Nord, Mlle Lise Lefebvre; de Saint-Albert, Mlle Françoise Morin; de St-Paul, Mlle Chéryl Foisy; de Legal, Mlle Rachelle Théberge, et d'Edmonton-Sud, Mlle Louise Tardif.

Les juges étaient des représentants des diverses organisations de la paroisse. Après délibérations, M. Denis Brodeur proclama en leur nom Mlle Lise Lefebvre, "Catherine de la soirée". Cette charmante demoiselle nous est venue de la province de Québec en septembre et enseigne présentement la Culture physique à l'Académie Assomption. Bienvenue parmi nous Lise et félicitations sincères! Mme Brodeur couronna la gagnante avec un chapeau fantaisiste. Ses suivantes les Catherinettes furent également coiffées de chapeaux coquets. Et puisque la royauté est au service des autres la foule n'hésita pas à lui demander par un chant approprié une faveur, celle de lui donner de la tire. Mlle Lefebvre garde son titre qui sera contesté l'an prochain lors d'une soirée semblable.

Le club est fier d'avoir réuni ses forces pour présenter une telle soirée où environ 250 personnes sont venues resserrer des liens d'amitié et même en créer d'autres. Les membres sont reconnaissants pour les nombreux services reçus de part et d'autre et qui ont contribué énormément au succès de la soirée.

Les activités du Club ne s'arrêtent pas là cependant. Dimanche dernier des projets ont été formulés pour une soirée d'amateurs en avril. Aussi le 14 décembre, un groupe de membres se proposent d'offrir leur aide bénévole au Centre Marial.

SAINT-JOACHIM

C'est avec regret que nous avons appris le décès de Mme Ernest Gourdine survenu, vendredi dernier, après une longue maladie supportée avec patience et résignation. Ses funérailles eurent lieu lundi et le service funèbre fut chanté par le R.P. J. Bidault, curé, assisté du R.P. M. Joly et du Rév. Fr. C. Charest, comme diacre et sous-diacre. La garde d'honneur des Dames de Ste-Anne, dont la défunte était membre, était composée de Mmes E. Brassard, G. Pepin, J. St-Martin, J.-M. Fontaine, T. Lambert et E. Pomerleau.

Les porteurs étaient MM. Emile Dupont sr, Léo Ayotte, Geo. Gourdine, B. Trudel, Guy Fontaine, Emile Dupont jr.

Elle laisse dans le deuil son époux, un fils Gilbert et une fille, Mme F. McDonald (Monique), trois frères: Ubald Gourdine, de Calgary, Jules, de Cluny, Honoré, de Morinville; deux soeurs: Mme C. Lafontaine et Mme J. Bressier, de Calgary.

A son époux et sa famille nous offrons nos plus vives sympathies.

Le 22 décembre, la paroisse St-Joachim offrira une réception, dans la salle paroissiale, de 3h. à 5h., en l'honneur de l'ordination du R.P. Jean Gariépy, fils de son Honneur le Juge et Mme Gariépy. Tous les paroissiens, parents et amis sont cordialement invités.

Les Dames de Ste-Anne en ont l'organisation.

La dernière assemblée de l'année des Dames de Ste-Anne s'est tenue, mercredi dernier, sous la présidence de Mme A. Lachambre. Celle-ci souhaita à tous les membres un Joyeux Noël et une Heureuse Année.

Un chèque de $300.00 fut présenté au R.P. Chapelain pour la bourse des vocations.

Chaque année le Centre Marial demande de l'aide pour le repas de Noël des indigents. Les Dames de Ste-Anne se sont engagées à donner $1.00 chacune pour cette oeuvre de charité. On demande aux dames qui voudraient contribuer de bien vouloir mettre leur offrande dans une enveloppe marquée "Centre Marial" et la déposer dans le panier de la quête, elle sera remise à la secrétaire Mme J. Latour, tél.: HU 8-2667, qui la fera parvenir au Centre.

En plus toute autre offrande de la part des paroissiens à l'endroit du Centre Marial sera grandement appréciée. Mme Landry, 9925 - 110 rue (en face de l'église) s'est offerte de recevoir chez elle tout autre dons sous forme d'épiceries, etc... Soyons généreux en faisant la part du pauvre.

Mme W. Legris est actuellement à Seattle ou elle visite des parents.

Nos sympathies à la famille Théroux à l'occasion du décès de Mme Thérèse Théroux dont les funérailles eurent lieu dernièrement à St-Joachim.

BAPTEMES:

Normand-Roger-Joseph, fils de M. et Mme Roger Paradis. Parrain et marraine: André et Lucille Lamothe.

Paulette-Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Théodore Groleau. Parrain et marraine: Francis et Thérèse Boyle.

M. Ed. Pomerleau est patient à l'hôpital Royal Alexandra.

—Le moyen de rester jeune est de vivre avec la jeunesse: On s'amuse chez moi et j'y suis toujours gai.

George Sand

* * *

—En vieillissant on devient plus indulgent envers le prochain, parce que la maturité de l'esprit et du coeur fait mieux comprendre ce qu'est la faiblesse humaine.

* * *

—Homme de vin ,homme de rien.

BONNYVILLE

Mardi dernier, s'éteignait pieusement dans le Seigneur une de nos paroissiennes âgée de 79 ans. Il s'agit de Mme Vve Gérard Bugeaud. Elle demeurait chez son fils, le Dr J.-Paul Bugeaud, à Bonnyville. Elle laisse dans le deuil, outre le docteur, deux fils: le R.P. Bugeaud, o.m.i., lequel célébra le service, et M. Gérard Bugeaud, de McLennan, aussi une fille assez bien consue à Bonnyville comme institutrice, Mlle Marcelle Bugeaud. "La Survivance" désire offrir ses sincères condoléances à la famille.

Le service eut lieu en l'église St-Louis de Bonnyville à 9h. vendredi matin, présidé par le R.P. Bugeaud, assisté des RR. PP. Lassonde et Mercure, o.m.i. Au sanctuaire, les RR. PP. Frappier et Pelletier, o.m.i., et les abbés J.-E. Lapointe et Laberge. Une grande foule assistait. La collecte fut faite par les Dames de Ste-Anne, Mmes Lafrance et Généreux.

Les porteurs étaient: MM. Alphonse Baril, Roméo Généreux, René Tercier, Jacques Demers, Laurent Gareau et Charles Vincent. Les funérailles étaient conduites par le Salon mortuaire Memento. Le corps fut transporté immédiatement, après le service, à Falher ou un autre service et la sépulture eurent lieu à 10h. samedi.

Une conférence eut lieu à l'école Notre-Dame par le R.P. Lacerte, o.m.i., recteur du Collège St-Jean. Le sujet: "Notre Université française au Collège St-Jean".

Nous apprenons la chute sur la glace de trois de nos vieillards. M. Albert Dargis, âgé de 79 ans, s'est fracturé une hanche et se trouve présentement à l'hôpital St-Louis. Egalement M. Brown, de l'hospice des vieillards, avec la même fracture. On nous rapporte que M. Jos Cousin a aussi une jambe fracturée. C'est très regrettable.

Dimanche dernier, M. et Mme Adélard Roberge furent l'objet d'une surprise et en même temps d'une fête très agréable et bien méritée. C'était à l'occasion de leurs noces d'or. Cinquante années de mariage et de bonheur. La fête eut lieu chez la plus vieille de leurs filles, Mme Elphège Ouimet. Ils ont eu trois filles: Mme Emile Parent, Mlles Véronique et Olive Roberge, comptable à Westlock. Assistèrent à la fête: Rodolphe Ouimet et sa dame, Dave Biollo et sa famille, M. et Mme Paul Gingras, Suzanne, M. et Mme Solim Roberge, M. et Mme Maurice Roberge, M. Eugène Bastarache, les fils de M. Emile Parent, de Legal, M. et Mme Philippe Caouette qui ont beaucoup aidé à la fête. De très jolis cadeaux furent offerts. M. et Mme Adélard Roberge remercient sincèrement tous ceux qui ont participé à cette fête.

—Le chemin est court qui va de la jeunesse à la vieillesse.

Tracts antisémites

Toronto. — Des milliers de "feuilles volantes" sur lesquelles étaient imprimés des slogans antisémites ont été lancées d'un avion au-ressus du centre commercial de Toronto.

Les feuilles ont propagé par milliers cette phrase: "Hitler avait raison, le communisme est juif". Les feuilles portaient l'adresse des quartiers généraux de George Rockwell, chef du parti nazi américain, mais ce dernier a nié avoir eu quelque chose à faire avec cet incident. Il a toutefois déclaré: "Ces tracts ont probablement été jetés hors de l'avion par cinq ou six "têtes-chaudes" de mon organisation". Il a aussi admis que le parti nazi américain a expédié environ 200 livres de littérature au Canada au cours des derniers mois.

Enquête sur les journaux

Londres. — Le Syndicat national des journalistes britanniques, qui groupe 16,000 membres, a exprimé son inquiétude à la suite de la récente fermeture de certains journaux, et a demandé l'ouverture d'une enquête judiciaire à ce sujet.

Dans une résolution, qu'il s'apprête à adresser au premier ministre, sir Alec Douglas-Home et au chef de l'opposition travailliste, M. Harold Wilson, le syndicat met l'accent sur "la grave réduction" des organes de presse, après la fermeture de cinq quotidiens à Birmingham, Nottingham, Manchester, Leicester et Edimbourg et l'annonce de la fermeture imminente d'un sixième quotidien à Leeds.

La commission d'enquête, ajoute la résolution, devrait avoir la possibilité d'accorder ou de refuser l'autorisation pour la fusion de journaux.

"Cette tendance à la fusion qui s'est récemment développée est regrettable parce que la concentration des organes de presse entre quelques mains est contraire à l'intérêt public".

ATTENTION

Propriétaires et opérateurs de machines mobiles

Dès le 1er janvier 1964, toute machine mobile, telles que décrites ci-dessous, sera de nouveau sujette à un permis, si telle machine doit être conduite dans la Province d'Alberta, les villes et parcs nationaux exceptés.

Des inspecteurs sont sans cesse sur la route afin de vérifier toute machine mobile. La pratique d'émettre des billets d'avis est discontinuée et toute infraction sera sujette à des procédés en cour. L'on a prévu l'imposition d'une amende ou la saisie possible de machines là où l'on trouve une infraction à l'Acte.

Les définitions suivantes sont tirées du "Mobile Equipment Licensing Act":

(d) **"MACHINE MOBILE"**
- (I) Toute machine pouvant se déplacer par elle-même, ou pouvant être remorquée, tirée ou portée et ne devant pas être posée fixement à la terre, et
- (II) incluant les machines servant aux explorations séismographiques, et sans restreindre la généralité de ce qui précède, incluant
  - (a) l'outillage pour l'enregistrement séismographique et tous ses accessoires,
  - (b) câbles conducteurs, rouleaux de câbles, géophones, amplificateurs et cameras,
  - (c) outillage servant aux explosions et détonations.
  - (d) unités de perforation et tous leurs accessoires et parties composantes, et
  - (e) réservoirs à eau et outillage servant à pomper, mais
- (III) n'inclue pas
  - (a) les véhicules portant des permis d'après le "Vehicles and Highway Traffic Act", ou le "Public Service Vehicle Act", sans prendre compte des machines installées sur ces véhicules, et
  - (b) Les machines, autre que les véhicules portant des machines servant à la perforation des puits de gaz ou d'huile;

(e) "municipalité" signifie hameau, village, district municipal, comté, district non constitué en municipalité, districts spéciaux, district métis ou réserve forestière;

(f) "propriétaire" inclue toute personne louant une machine mobile ou en ayant l'usage exclusif d'après une entente de location ou autre.

NOTE: Machine mobile valant, à son prix original, moins de $2,000.00 ne requiert pas de permis d'après cet Acte.

Une copie du "Mobile Equipment Licensing Act" peut être obtenue sous paiement de dix sous en s'adressant à "Queen's Printer", 10255 - 104 rue, Edmonton, Alberta.

Adressez toute vos demandes d'information concernant les **PERMIS POUR MACHINES MOBILES à DEPARTMENT OF MUNICIPAL AFFAIRS, EDMONTON**

L'on peut également se procurer des permis aux bureaux du Ministère des Affaires Municipales aux endroits suivants: Medicine Hat, Lethbridge, Calgary, Rocky Mountain House, Red Deer, Edson, Evansburg, Bonnyville, Lac-la-Biche, Westlock, High Prairie, Peace River, Spirit River, Grande Prairie, Drumheller, Drayton Valley, et aux bureaux spéciaux de Hanna, Oyen et Consort.

Ministère des Affaires Municipales
Province d'Alberta



A. W. MORRISON, Ministre-adjoint — A. J. HOOKE, Ministre

Ecoutez C H F A . . .

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(9 au 13 décembre 1963)

LUNDI: Roger Brien, acad., "Dialogue avec les étudiants du Québec"

MARDI: François Bécheau, s.j., "L'entrainement du chrétien"

MERCREDI: Soc. cath. de la Bible, "Les trois langues de la Bible"

JEUDI: Abbé G. Chalifoux et G. Charron, "L'exemple des parents"

VENDREDI: Abbé G. Chalifoux, G. Charron, "La sainteté du chrétien"

CHFA – 680 – 3h.02 à 3h.17 p.m.

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.................................. pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

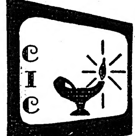
Adresse ....

Adresse ....

Madrid: cas de l'écrivain Bergamin

Madrid. — L'écrivain catholique Jose Bergamin qui se trouve à la résidence de l'ambassadeur d'Uruguay à Madrid, n'obtiendra un passeport pour quitter l'Espagne qu'à destination d'une république sud-américaine, de préférence le Brésil. C'est ce qu'a déclaré l'avocat de M. Bergamin, Me Mariano Robles. L'avocat a ajouté que M. Julio Casas Araujo, ambassadeur de l'Uruguay, avait communiqué à l'écrivain que le gouvernement espagnol ne lui délivrera pas un passeport à destination d'un pays européen. Si M. Bergamin n'accepte pas ces conditions, l'ambassadeur de l'Uruguay lui accordera l'asile à l'ambassade. Dans ce cas, l'écrivain devrait quitter la résidence de l'ambassadeur pour se rendre dans les locaux de la chancellerie de l'ambassade où il devra s'installer.

Cinéma et culture



Films à l'écran

Twilight for the Gods

COTE MORALE: ADULTES

Américain, 1958, 119 min., technicolor. Drame d'aventures réalisé par Joseph Pevney avec Rock Hudson, Cyd Charisse et Arthur Keenedy, d'après un roman d'Ernest K. Gann.

Dans les mers du sud, un groupe de passagers d'origines disparates s'embarquent sur le "Cannibal", vieux voilier mal radoublé en route pour Mexico. Une seule escale est prévue: les îles Marquises. On ne tarde pas à s'apercevoir que le bateau fait eau. Le capitaine refuse cependant de s'arrêter pour les réparations nécessaires; l'équipage est donc forcé de pomper durant la nuit, pour ne pas effrayer les passagers. La ligne de flottaison baisse dangereusement de jour en jour et la rupture des pompes décide enfin l'officier à rallier Honolulu qu'on atteindra de justesse.

L'aventure, assez mince d'ailleurs et platement présentée, sert de prétexte à une incursion dans les problèmes personnels du capitaine et de ses passagers. La psychologie reste sommaire et on n'arrive pas à se laisser captiver par des fantoches dont les interprètes semblent eux-mêmes se désintéresser.

Appréciation morale: Les problèmes présentés demandent un jugement d'adulte.

* * *

Tammy Tell Me True

COTE MORALE: TOUS

Américain, U.I., 1961, eastmancolor. Comédie sentimentale réalisée par Harry Keller avec Sandra Dee, John Cavin et Beulah Bondi.

Une adolescente, Tammy, élevée à bord d'une péniche sur le Mississipi, s'amène à l'université de Seminola pour étudier. Elle y fait la connaissance de Mme Call, vielle dame fort riche, bienfaitrice de l'université, que sa nièce veut faire interner pour profiter de sa fortune. Tammy aide Mme Call à sortir de cette impasse, étudie l'anglais et la littérature avec un jeune professeur qui s'éprend d'elle et dont elle s'éprend à son tour. Après avoir terminé ses études et rendu service à tous ceux qu'elle a rencontré sur son chemin, Tammy pourra épouser son beau professeur.

Ce conte rose est tellement sucré qu'il fait penser à un gâteau dont le glaçage serait plus épais que la pâte qu'il recouvre. C'est dire qu'il plaira surtout à ceux dont l'âge et l'estomac s'accommodent encore de ce genre de mets. La mise en scène est honnête, la couleur réussie et les interprêtes sont sympathiques.

Appréciation morale: Malgré quelques répliques d'un goût discutable, ce film peut être vu par tous les publics.

à CHFA Le chapelet

DECEMBRE 1963

5. La famille de M. Napoléon Bérubé, de Beaumont
6. Un paroissien, paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edm.
7. La paroisse de St-Albert
9. La famille de Mme Françoise Gagnon, de Bonnyville
10. La paroisse de Jean-Côté
11. Les Vieillards du Château, de Legal
12. La famille de M. et Mme Abel Ouellet, de Tangente
13. Les familles Roméo Lamothe et Philippe Lafrance, de Bonnyville
14. Les employés de l'Hôpital de la Miséricorde
16. Famille de M. et Mme Michel Martel et sa Mère Mme Martel, de Falher
17. Les familles de Wilfrid et Paul Brosseau, de Bonnyville
18. La paroisse de Guy
19. La famille de M. et Mme Ovide Auger, de Legal
20. La famille de M. et Mme Gérard Bugeaud, de Falher
21. Les employés de l'Hôpital Général, d'Edmonton
23. La famille Blanchet, de Falher
24. La paroisse St-Benoit, de Picardville
25. Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edm.
26. Le Conseil de Legal des Chevaliers de Colomb
27. La paroisse cathédrale de St-Paul
28. Les Chevaliers de Colomb, Conseil Thérien de Bonnyville
30. Les familles Joffre Gervais et George Cartier, de Falher
31. Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Des airs de chez-nous . . .

(suite de la page 3)

l'temps" (Jacqueline Vézina et Germaine Dugas); "Tante Rose-Aimée" (Jacqueline Vézina et Germaine Dugas); "Nous partirons" (Jacqueline Vézina et Germaine Dugas); ")Jean-François" (Germaine Dugas) "Dans la belle province" (Jacqueline Vézina et Germaine Dugas); "Mon vieil ami (Jacqueline Vézina et Germaine Dugas); "Pour les amoureux" (Jacqueline Vézina et Germaine Dugas).

On aura remarqué que ces airs sont de l'interprète elle-même ou conjointement avec Jacqueline Vézina. Nous en avons fait mention en regard de chaque titre.

Que dire ici? Notre embarras est grand. L'interprète est gracieuse, toujours souriante. La scène et la télévision l'avantagent. Mais que la voix est faible!

Non, tout cela n'est pas de l'interprétation qui durera. Cette macédoine comporte trop d'airs fondants, friables qui disparaissent après l'audition.

Quelques chansons ont fait de Germaine Dugas une vedette éphémère, mais le microsillon assurera-t-il la pérennité de ses interprétations? Nous en doutons.

Cependant malgré certains airs syncopés il y a plaisir fugace à entendre cet enregistrement.

Un exemple cependant du vide d'une chanson c'est celle portant titre "Depuis le temps..."

Ecoutez cet enregistrement en espérant que Germaine Dugas nous en livre un autre plus substantiel, plus fini. Elle est capable de créer mieux, bien que je conseille l'audition à nos lecteurs.

Rodolphe Laplante

—L'hostilité envers la jeunesse est le pire vice de l'âge mûr.

* * *

—Le bonheur ou le malheur de la vieillesse n'est souvent que l'extrait de notre vie passée.

Sainte-Beuve

* * *

—La vieillesse devrait être accompagnée par l'honneur, l'amour, l'obéissance, et de nombreux amis.

Shakespeare

Chez nous partout dans le Canada

Il faut savoir gré à M. Willie Chevalier, rédacteur en chef du journal "Le Droit", d'avoir mis à jour une diatribe politique contre M. Lionel Chevrier, ministre de la Justice, et d'avoir fièrement réhabilité l'un de nos plus respectés Canadiens français.

Comme tous les hommes politiques, M. Chevrier peut commettre des erreurs. Mais il est idiot de le qualifier d'ONTARIEN, en donnant à ce mot un sens péjoratif. M. Chevrier est d'abord un Canadien de langue française et de religion catholique. Il fait grand honneur aux Franco-Ontariens parmi lesquels il est né. Premier administrateur de la Voie maritime du St-Laurent, il a prouvé à ce poste que les Canadiens français, voire les Franco-Ontariens, pouvaient diriger brillamment de vastes entreprises.

Pourquoi ne pas se sentir partout chez soi dans tout le Canada? Pourquoi faut-il que certains ultra Québécois soient portés à éprouver certain mépris contre l'un de leurs compatriotes, parce qu'il est né en Ontario ou dans une autre province? La doctrine séparatiste exagérée peut porter à des excès et à considérer comme indésirable un Canadien français parce qu'il n'est pas né dans le Québec.

Que l'on s'en prenne tant que l'on voudra aux actes politiques de M. Chevrier, mais que l'on ne s'arroge pas la triste liberté d'exclure de la nation canadienne-française un seul de ses enfants en arguant du lieu de sa naissance.

Commission Royale . . .

(suite de la page 7)

toutes les autres solutions n'aient été épuisées.

Il ajoute que le séparatisme a réveillé la nation canadienne et a été l'un des facteurs qui ont incité les gens à se rendre compte du danger et à se renseigner.

Après avoir vivement critiqué l'attitude de la Colombie-Britannique "où le problème du Québec n'existe pas et où l'on ne pense pas au Québec", M. Berton a suggéré aux étudiants de se lancer dans une campagne de relations extérieures afin que la Colombie-Britannique D'ABORD se rende compte de la présence du Canada français et ensuite arrive à la comprendre.

Il conclut en déclarant que nombre de Canadiens anglais commencent à se rendre compte de la présence d'un ancien et d'un nouveau Québec et comme résultat, à comprendre la vraie signification de la Confédération qui avait été oubliée pendant quelques générations.

M. DANIEL JOHNSON:

Le chef de l'Union nationale, qui est d'ascendance française, veut nous assurer qu'il ne tient pas aux révolutions. Le séparatisme peut sembler une solution facile à l'impasse présente. Mais en étudiant sincèrement la situation actuelle, la séparation du Québec provoquerait une cassure, non seulement entre le Canada anglais et la nation canadienne-française, mais aussi dans le groupe même des descendants de langue française; car il y a plus d,un million de Canadiens d'ascendance française, en dehors du Québec, qui tomberaient dans l'abandon et l'isolement et ne seraient plus protéger par cette imposante députation française à Ottawa.

Pourquoi ne pas créer une constitution toute neuve où les mandataires pourraient travailler ensemble sur un pied d'égalité?

Alors saluons à l'avance un glorieux Canada, lequel, après s'être paré d'une constitution rafraîchie et moderne, se forgera en même temps, une alliance nouvelle qui nous fera oublier tous nos bobos passés.

Puisse cette sorte de consultation tirée parmi les rapports présentés à la commission nous être comme des phares qui aideront à préparer et à présenter notre propre réquisitoire quand la commission siégera en Colombie.

—Prenons garde que la vieillesse ne nous attache plus de rides à l'esprit qu'au visage.

Montaigne

* * *

—L'homme passe sa vieillesse à regretter ce dont il s'est plaint pendant toute son existence.

Jacques Normand

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — et 5h.00 p.m.

ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 – 7h.30 – 9h.00 – 10h.00 – 11h.00 – 12h.15 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue
Dimanche: 8h., 9h.30, 11h.

A CBXT et CBAXT-1

Programmes français

SAMEDI 7 DECEMBRE A.M.:

9.30—Coucou — Emission pour les jeunes.

10.00—De 9 à 5 — Téléroman de Marcel Dubé, une histoire de rose révèle un aspect du caractère de Danielle. L'aventure de Manuel avec M. Boisvert tourne au tragique. En vedette: Jean Duceppe, Denyse Pelletier et Raymond Lévesque.

10.30—Bras dessus, bras dessous — Emission de chansonnettes, avec Denyse Filiatrault, Donald Lautrec et le choeur de Roland Séguin. Thème: le dimanche.

11.00—Familles d'aujourd'hui — L'évolution de la famille canadienne-française. Ce soir: alimentation et le vêtement.

11.30—Piquette et opéra —

DIMANCHE 8 DECEMBRE A.M.:

9.30—Coeur aux poings — Feuilleton historique de Bernard Letremble. Bien qu'ayant passé les épreuves. l'imprimeur fait face à un conflit. Les membres de la bande hésitent à l'accepter.

10.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut — Téléroman de C.-Henri Grignon. Le curé Labelle est toujours auprès de son ami, le père Evangéliste, dangereusement malade. Alexis, de retour de Montréal, fait des siennes.

10.30—La Poule aux oeufs d'or — Animateurs: Roger Baulu et Henri Bergeron.

11.00—Tête d'affiche — Emission de variétés animée par Jacques Normand.

—Les jeunes ont l'espérance, les vieillards le souvenir.

* * *

—Il n'y a qu'un moyen de faire supporter la vieillesse. C'est la gloire et une âme ardente. Alors elle vaut peut-être mieux que la jeunesse.

Stendhal

La Fédération Canadienne Française de la Colombie

Vie Française en Colombie

La semaine du Canada français — U.B.C. et U.V.I.C.

La semaine du 4 au 8 novembre a été marquée par la double initiative des universités de Vancouver et de Victoria, de mettre le Canada français en vedette, et d'inviter conférenciers et artistes à faire mieux connaître l'âme canadienne-française et ses aspirations.

Il nous a semblé, en général, que le choix des représentants a été heureux. Le ministre de la Jeunesse, Me Paul Gérin Lajoie, M. Maurice Lamontagne, du cabinet fédéral, étaient tous les deux de stature à bien situer les divers points de litige qui séparent le Canada français du Canada anglais. D'autres, tel que le Père Bernard et ses chansons, ont démontré l'individualité artistique des nôtres. Des jeunes universitaires de Laval, Montréal et Sherbrooke; un éditeur d'une publication séparatiste; enfin, un choix varié de personnalités qui pouvaient, par le partage de leurs opinions, donner une idée assez complète du film canadien-français.

Une seule ombre au tableau. Les journaux, trop souvent avides de sensations, ont réussi à faire ressortir comme thème principal, à l'occasion des causeries prononcées par le Père William Collins, o.f.m., l'impression que le clergé québécois est responsable du mouvement séparatiste. L'Eglise canadienne-française aurait aidé la cause séparatiste en décourageant les québécois de la liberté intellectuelle. Cependant, le vieil ordre bat en retraite et une ère d'"illumination" joue maintenant en faveur du Canada français catholique.

Nous trouvons étrange que les intellectuels laïques de la province de Québec n'aient pas jugé bon faire un tel procès de leur clergé. Il serait si commode, pour eux, plutôt que de tenter de défendre leurs positions sur leurs mérites propres, de jeter le blâme, pour tous leurs déboires, sur la vieille garde cléricale. Le Canada anglais, déjà empreint de préjugés à ce sujet, comparait si facilement avec la population québécoise, si celle-ci était en quête de ce genre de libération.

Ce qui jette la confusion chez ceux qui pensent en anglais, même s'ils ont bu à la fontaine des humanités latines, c'est qu'ils ne voient que d'un oeil platonique les cris de ralliement, peut-être naïfs mais efficaces à certains moments de notre histoire, qui ont réussi à maintenir nos valeurs culturelles et spirituelles. S'il n'est peut-être pas exact, aujourd'hui, de dire "langue gardienne de la foi", pour nous des minorités il est certain que "la foi est gardienne de la langue".

Si on interprétait les paroles attribuées au Père Collins dans leur contexte, il serait raisonnable de croire que le grand Concile oecuménique est au profit exclusif du clergé québécois. Dieu! Que le Canada français prend de l'importance ! !

Notre secrétariat permanent, réalité prochaine

Une confirmation récente, datée du secrétariat du Conseil de la Vie française en Amérique et qui nous a été transmise par son délégué pour la Colombie, M. Gérald Moreau, nous permet de prévoir l'organisation prochaine d'un secrétariat permanent et outillé adéquatement pour la Fédération Canadienne-Française de la C.-B.

En effet, à la suite de la dissolution de la Fraternité française, organisme conjoint des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec et du Conseil de Vie française en Amérique, il a été décidé par celles-ci d'affecter la liquidité au maintient d'une oeuvre nationale de longue portée. A la suite de notre dernier congrès et de la réalisation dont on été saisis les officiers du Conseil, de l'absence de moyens dont nous disposons, un effort concerté a été fourni pour nous donner le coup d'épaule nécessaire.

Nous sommes heureux de constater l'esprit de solidarité qui accompagne notre oeuvre. Nous remercions nos amis du Québec et nous les félicitons. Comme eux, nous désirons un Canada où nous pourrons nous sentir chez nous d'un océan à l'autre. Ils savent, comme nous, qu'il serait utopique de demander des droits dont nous ne serions pas en mesure de profiter. J'exposais justement, à Prince-George il y a quelques jours, la gravité de ce défi qui nous est lancé. Que ferions-nous, comme groupe, si par exemple on nous offrait un programme scolaire adapté à notre langue maternelle à l'intérieur du système actuel d'éducation de la Colombie? Serions-nous prêts à répondre? Remplirions-nous suffisamment les cadres pour que cette générosité subite ne tourne pas contre nous? Il est beau d'invoquer des droits mais il faut prouver que nous sommes autre chose que quelques voix dans le désert. Le secrétariat permanent nous permettra d'établir les bases à une action structurée et intense. Il nous sera possible d'établir un contact soutenu avec les nôtres et de les grouper.

Visite à Prince-George

J'ai eu l'agréable devoir de rendre visite au Cercle C.-F. de Prince-George. J'y ai trouvé un auditoire qui a l'heur de donner confiance dans l'avenir. Auditoire sainement inquiet de sa contribution à l'avenir de la Fédération. Auditoire qui voulait entendre de la bouche du président les réponses aux grandes questions qui nous sont posées à la croisée des chemins.

Ce cercle, éloigné de 500 milles du noyau d'activités, est typique de la réalité colombienne. Le recensement de 1961 nous indique que la moitié de la population canadienne-française de la Colombie est dispersée à l'extérieur de la région métropolitaine de Vancouver. Une prise de contact est nécessaire avec ces îlots épars. Nous estimons que la moitié, et peut-être plus, du temps d'un propagandiste devra être consacré à visiter et à organiser ces territoires.

Prince-George, d'ailleurs, est un exemple frappant du succès qui peut être nôtre dans la cause que nous poursuivons, quand des apôtres se mettent au travail. Deux ou trois chefs de file dans chacune de nos agglomérations pourraient suffire à faire le pont avec un secrétariat. La tâche est grande et immédiate. L'objectif le plus pressant, après la fondation d'un secrétariat, sera l'enrôlement de tous les nôtres dans la Fédération.

Il est difficile, pour le moment, de prédire les répercussions exactes des efforts qui se font actuellement pour faire reconnaître le caractère biculturel et bilingue de notre pays.

Il est possible, et ceci peut arriver plus tôt qu'on ne le pense; que nous devions nous lever pour être comptés.

Roméo Paquette, président.

Ça et là
Cercles ... Associations ... Paroisses ...

Regain d'activité au sein de la Fédération. Notre dernier congrès aura eu un succès qui va dépasser nos plus optimistes espoirs. L'organisation de notre secrétariat permanent va marquer un tournant dans nos annales colombiennes. Félicitations et remerciements à nos illustres visiteurs, à nos chefs de file, à tous nos coopérateurs et à tous ceux qui n'ont pas hésité à revêtir l'uniforme du travail dynamique et de la bonne entente généreuse et cordiale.

Réunion de l'Exécutif de la Fédération le 10 novembre

Elle eut lieu à Vancouver, à la salle paroissiale St-Sacrement, sous la présidence de M. Roméo Paquette, de Victoria. Prière d'ouverture suivie de procès-verbaux de la réunion précédente à Victoria, le 14 octobre. On donna lecture d'une lettre de la société St-Jean-Baptiste de Nicolet, laquelle bénévolement avait organisé la vente de crayons à billes en vue d'accroître sa souscription pour notre Fédération. Les crayons non vendus seront offerts aux élèves de nos écoles.

M. Gérald Moreau revient à la charge pour l'organisation d'un CLUB DE SOUTIEN dont le but serait de pourvoir notre association d'une sorte de fonds roulant permanent. Excellente ambition.

Mlle Cécile Rouleau, secrétaire générale de l'ACELF, nous fait parvenir de Québec une lettre de remerciements pour l'hospitalité accordée par nos organisations lors du 16e congrès tenu à Vancouver.

Pour ce qui est du rapport financier, notons que parmi les recettes, il y eut un legs testamentaire de $105.50, venant de la succession de M. Euclide Théoret. Cotisations reçues: cercle de Prince-George: $51.50, de Port-Alberni: $41.20; de Fatima: $5.00. Recettes générales: 203.20. Les dépenses se sont élevées à 782.96, encourues surtout par le congrès de Victoria. Ainsi le banquet à coûté $240.38, etc.

Pour l'item Affaires nouvelles, on a adopté les résolutions suivantes: une lettre de remerciements à M. Georges Bergeron, ancien secrétaire général, maintenant à l'emploi de la Cie d'Aluminium d'Arvida, Qué; envoi des procès verbaux des réunions mensuelles à tous les membres de l'exécutif ainsi qu'aux présidents des cercles; une requête de M. Roger Larochelle pour le supplier de vouloir bien demeurer l'agent de la Sécurité familiale, jusqu'à l'établissement d'un secrétariat stable; annonce de l'adresse permanente du secrétariat de la Fédération au bureau de la Caisse populaire St-Sacrement, 700 ouest - 16e ave, Vancouver, 9.

On a proposé aussi que le prochain congrès soit tenu à Port-Alberni. Evidemment les délégués de Port Alberni acceptèrent d'emblée pareille proposition. Mais M. le président fit remarquer toutefois qu'il se rendrait sur les lieux pour étudier le projet avant de prendre une décision finale.

Une assez longue discussion s'en suivit concernant l'établissement du secrétariat permanent. On ne prévoyait pas alors que le conseil de l'administration de l'ACELF nous annoncerait si tôt son intention de financer ce secrétariat.

La prochaine réunion fut fixée au 8 décembre, au même endroit.

Adelmar Gaudet,
secrétaire-archiviste.

Comité de l'Enseignement du français

Une réunion générale eut lieu, le 11 novembre, au couvent de Notre-Dame-de-Lourdes à Maillardville, sous la présidence de la Rév. Sr Marie-de-St-Bernard.

Rappelons qu'à la réunion générale précédente, du 4 octobre, les personnes suivantes furent élues pour former le nouvel exécutif: présidente: Rév. Mère Marie-de-St-Bernard, o.s.u.; vice-présidente: Rév. Sr Mary-William, s.c.i.m.; secrétaire: Rév. Sr Ste-Aline, s.c.i.m.; conseillères: Rév. Mère Marie-du-St-Esprit, o.s.u., et Sr Marie-Reine-du-Cénacle, s.c.i.m.

Les propositions suivantes furent discutées et acceptées: il sera alloué 40 p. cent des points pour le vocabulaire et 60 p. cent pour la dictée, une faute dans la dictée enlèvera 3 points; pour la 8e année, le programme de l'Alberta sera adopté tel quel; l'école de N.-D.-de-Lourdes étant la seule concernée pour les 9e et 10e années, les professeurs de cette école adapteront le concours de l'Alberta d'après le programme étudié ici; manière de donner la composition en 4e et 5e années; les élèves ont le texte en main, le surveillant le lit à haute voix, les textes sont enlevés, les élèves ont une gravure et un questionnaire d'après le texte lu. En 6e et 7e années même marche à suivre, excepté que les élèves n'auront pas de gravure et que le questionnaire sera remplacé par un plan. Les élèves doivent rédiger un paragraphe. Enfin on a annoncé la nouvelle que la Fédération acceptait encore cette année de défrayer les dépenses des cours de méthode dynamique.

Avant de clôre la séance, le R.P. Gélinas, visiteur réélu des écoles françaises de la Colombie, félicita le personnel des trois écoles pour l'excellent travail accompli et pour les nombreux sacrifices religieusement acceptés en vue du bien intellectuel et spirituel des enfants. Puis il demanda quelques conseils au sujet de sa prochaine visite des écoles.

Sr Ste-Aline, secrétaire.

Cercle de Prince-George

L'assemblée générale annuelle du Cercle fut tenue le 16 novembre à la salle IWA, 909e avenue. Quarante personnes étaient présentes. Notre invité d'honneur, M. Roméo Paquette, président de la Fédération, nous donna une conférence très intéressante et très à point sur la situation des Canadiens français au Canada et le rôle de la Fédération dans le mouvement colombien. Après une période de questions, M. Paquette présida à l'élection des officiers.

Nouvel exécutif: président: M. Paul Choquette, 2650 - 5e rue, Fort George; vice-président: M. Roméo Parent, 1911 rue Kenwood, Prince George; secrétaire: Mme A. Chéramy, 1458 rue Hemlock, Prince George; trésorière: Mme E. St-Arnaud, 1611-8 ave, Prince George; Conseillers: Mme S. Dotchain, M. A. Perras, M. R. Plante, M. M. Beaulieu, M. L. Lefebvre, M. F. Déry, Mme A. Ouellette et Mme R. Goyer.

Comme d'habitude les dévouées dames n'oublièrent pas de servir un gracieux goûter à l'assistance. On convoque la prochaine assemblée et soirée pour le 7 décembre.

Mme Arthur (Thérèse)) Cheramy.

Cercle de Victoria

La dernière réunion générale avait été convoquée pour le 7 novembre, dans la salle paroissiale St-Jean-Baptiste.

On procéda à l'élection du nouvel exécutif, dont voici la composition: président: M. Réal Topping, 3211 rue Heats, Victoria; secrétaire: Mme Roméo Paquette, 1346 rue Carnsew, Victoria; trésorier: M. F. J. Théberge, 4057 rue Quadra, Victoria.

A Victoria on ne laisse jamais passer la Ste-Catherine sans une célébration intime et joyeuse, laquelle eut lieu le 24 novembre.

Une réunion vraiment familiale fut celle qui fut célébrée chez Mme Lucia Beaulac, Victoria, qui avait l'immense plaisir de recevoir chez elle trois de ses soeurs : Mmes Homère Marceau de Moose Jaw, Sask., Elodie Dubeau, de Maillardville et Marie Hilda Joly, de St-Paul, Alberta.

Dimanche le 27 octobre, les paroissiens de St-Jean-Baptiste se réunissaient dans leur salle paroissiale pour saluer le départ de deux familles. A cette occasion on avait discrètement décoré la salle, préparé un goûter de choix, puis prononcé quelques brèves paroles d'adieu; le tout accompagné de quelques souvenirs fort appréciés. Voici les noms des deux familles: M. et Mme Luc Allard et leurs enfants, Daniel. Brigitte et Bruno; M. et Mme Maurice Vermette et leurs enfants, Madeleine et Pierrette. La première famille ne nous quittera pas réellement, puisqu'elle va demeurer à Port-Alberni. Des circonstances incontrolables obligent la deuxième famille à élire domicile au Manitoba. Espérons que la bonne Providence nous choisira des remplaçants auxquels à l'avance nous souhaitons une cordiale bienvenue.

On porte beaucoup d'intérêt aux cours de catéchisme donnés bénévolement à nos bambins français, chaque samedi à 10h. a.m.

Consolantes nouvelles de nos malades: Mme Cagnat, hospitalisée à St-Joseph, a été transférée convalescente à Mount St. Mary's; M. et Mme Casimir Despins ont regagné leur foyer après un séjour à l'hôpital St-Joseph.

Vingt-cinq personnes étaient présentes à la réunion du cercle.

Mme Roméo Paquette, sec.

La Troupe Molière

Tout est bien qui finit bien. Notre Troupe vient de mettre au monde sa nouvelle constitution. Avouons que l'attente du nouveau né a été quelque peu angoissante. Mais les heurts minuscules et de surface seulement n'ont pas laissé d'éclaboussure.

Une certaine émotion était visible sur les visages des quelque trente personnes qui assistèrent à la réunion générale du 24 novembre. La constitution fut lue, discutée et finalement adoptée.

Un comité de la constitution avait de longue main analysé les nécessités et modalités propres à notre Troupe de Vancouver. La présidente du Cercle Molière de St-Boniface, Man., nous avait gracieusement fait parvenir leur propre constitution. Ce comité était sous la présidence de M. José Caballero; il était secondé par Mme Blanche Lambert, Mme Marcel Boisvert, Mme Vedel, M. Jacques Baillaut et le Dr Gaston Robinson.

Finalement un très joli enfançon était présenté à l'assemblée, qui le reçut avec vive satisfaction.

Cette constitution étant adoptée, il fallait en choisir son exécutif. Les élections eurent lieu à l'aide du tableau. On présentait des candidats, puis on procédait aux éliminations et aux votes.

Composition de l'exécutif pour l'année 1963-64: président: Dr Gaston Robinson, vice-président: M. Allan Walsh; secrétaire: Mme Mimie Morin; trésorier: M. José Caballero; conseillère technique: Mme Hélène MacPherson De La Hitte.

On sollicitera l'enregistrement de cette constitution à Victoria. Puis on l'imprimera et distribuera à tous les membres en règle avec le trésorier.

Il appartient maintenant au nouvel exécutif de pourvoir à toutes les autres charges dans le cadre de la constitution.

La réunion du 24 novembre a marqué une date importante dans la réorganisation de notre Troupe. Et l'heure est propice, car de plus en plus à Vancouver on sollicite des représentations théâtrales françaises.

Il faut en terminant offrir nos plus chaleureuses félicitations à M. Julien Forcier, premier metteur en scène canadien-français, gradué de l'Ecole nationale du Théâtre. C'est par l'intermédiaire de l'ACTA — Association canadienne du Théâtre amateur — que M. Forcier nous a été envoyé. Ses dépenses sont défrayées par le Ministère des Affaires culturelles du Québec.

M. Forcier est un vrai professionnel, un organisateur émérite et un metteur en scène hors pair.

Notre Troupe Molière annonce l'exécution de deux pièces dans trois soirées au commencement de décembre. "Sganarelle" de Molière, et "Portrait de famille.

Faute d'espace, il nous faut remettre au prochain numéro l'analyse des pièces au programme de la Troupe.

Lorgel

Cercle de Vancouver

Mercredi le 13 novembre, les membres du Cercle canadien de St-Sacrement assistaient à une soirée-forum pour échanger des idées sur la façon d'améliorer le langage parlé dans notre milieu.

Avant la discussion, M. Roméo Paquette, président de la Fédération adressa quelques mots aux membres.

M. André Piolat, président du colloque, présenta le sujet de la discussion. Ses paroles, où l'humour s'alliait à la sévérité, ne manquèrent pas d'aviver l'intérêt de la discussion. Il invita les panélistes à se faire médecins et à prescrire des remèdes susceptibles de guérir la maladie grave dont souffre notre langue parlée.

M. Coulombe devait adresser la parole, le premier. Mais il fût empêcher de venir à la réunion. Mme Neatby fut alors la première panéliste. Elle fit part aux membres d'un concours de langue parlée qu'elle avait dirigé à Ottawa et leur proposa une variante de ce concours.

Elle souligna l'inévitable indigence du vocabulaire de la vie quotidienne dans un milieu où toute la publicité commerciale se fait en anglais; par exemple: nous ne possédons pas les équivalents français du vocabulaire se rapportant à l'automobile, l'alimentation, l'ameublement et le sport. Elle suggéra qu'une liste de trois cents mots soit rédigée et polycopiée et que chaque membre en obtienne une copie pour l'étudier .Après les fêtes, on pourrait mettre les membres à l'épreuve, en leur faisant jouer des jeux de société dans lesquels ces mots seraient employés. Chaque année on pourrait dresser une nouvelle liste de mots, et, à la longue, on améliorerait le vocabulaire de la vie quotidienne.

M. Pallard, le deuxième panéliste, dit que les parents portent une responsabilité grave en ce qui se rapporte à l'état de la langue parlée. Il démontra que le manque de communication entre parents et enfants est un obstacle au progrès du vocabulaire français dans nos familles.

La réponse des membres de l'auditoire démontre le côté pratique des suggestions précédentes. On approuve vivement le projet d'une liste de mots français à étudier, etc.

Mme Neatby invita les membres à donner le prix des abonnements aux revues et périodiques français destinés aux élèves de notre école. M. Millaire avait déjà donné $5.00. Mme Meloche, M. Pelchat, M. Dupas et le R.P. Meek, s.s.s., avaient déjà fourni chacun $2.00. M. Beauregard, le P. Bélanger, s.s.s., et Mme Neatby étaient aussi disposés à payer chacun un abonnement.

Comme on le voit ce fut une soirée des plus agréables et des plus pratiques. On reviendra sur cette question dans des discussions futures.

Mme Jacqueline Neatby

La Commission royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme

Nous rédigeons ces notes dans le but de mettre notre population française colombienne sur le qui-vive concernant les événements qui vont se dérouler à Ottawa d'abord et ensuite par tout le Canada. Il s'agit d'une question d'importance majeure et vitale pour les minorités françaises. Bientôt viendra notre tour de comparaître devant les commissaires et de présenter nos réclamations et nos doléances. Les rapports déjà présentés mettent une certaine lumière sur cette question qui ressemble à un écheveau difficile à démêler et que très peu peut-être parmi nous sont en mesure de discuter avec compétence.

LE TRAIN EST EN MARCHE:

Créée par un arrêté ministériel du 19 juillet 1963, la commission inougura sa première session le 7 novembre, dans la Cathedral Hall, rue Sparks, à Ottawa. Les deux présidents conjoints sont: M. André Laurendeau et Davidson Duntons, auxquels sont adjointes 10 autres personnes, dont une femme, Mme Gertrude Laing de Calgary. Les commissaires reçoivent $100 par journée de séance, plus paiement des autres dépenses de déplacements, de logement, etc.

L'intérêt suscité par cette enquête dépasse et déborde les prévisions gouvernementales. Au cours des 12 heures de la première session, 45 communications ont été présentées par des institutions, des groupes divers ou des particuliers. Le train vient de s'ébranler. Tous constatent l'urgence de la crise canadienne. On se hâte d'explorer à fond l'acte confédératif avant de le reviser et de le changer. Tous constatent que c'est un vêtement mal ajusté qu'il faut refaire à neuf.

AIGUILLAGE FAUTIF?

Les commissaires ont dû manoeuvrer avec délicatesse et dextérité devant une requête présentée par le professeur I. Hlynk au nom du comité canado-ukrainien.

Les réclamations de ce groupe ont semblé quelque peu ultra-exigentes et même radicales. Les Ukrainiens estiment qu'il est faux de reconnaître la supériorité des deux groupes français et anglais. S'il y a, croient-ils, huit millions de Canadiens d'ascendance britannique et six millions d'ascendance française, il y a aussi cinq millions de Canadiens qui possèdent une langue et une culture différentes.

Il faut remarquer cependant qu'en outre des Canadiens anglais et français, les autres Canadiens sont divisés en 25 nationalités différentes, parmi lesquels les Ukrainiens au nombre de 400,000 environ, les Allemands qui sont au nombre de 600,000 ,les Polonais qui comptent 200,000, etc. Si la commission mettait sur un pied d'égalité les Ukrainiens, les Français, les Anglais, il faudrait accorder les mêmes concessions aux Italiens, aux Juifs, voir même aux Grecs dont le nombre atteint à peine 15,000.

Non, seuls les Canadiens français et les Canadiens anglais sont les fondateurs du pays. D'ailleurs les deux groupes forment l'immense majorité de la nation. Comme l'a fait remarquer M. Laurendeau, la commission a reçu un mandat du gouvernement et il n'est pas en son pouvoir de le changer. Aussi la commission n'aiguillera pas sur des voies dangereuses qui compliqueraient inutilement son enquête à travers le pays. Et ainsi les Canadiens français ont la voie libre pour présenter leurs réclamations.

* * *

Echantillons de rapports présentés à la Commission

LA SOCIETE ST-J.-BAPTISTE DE MONTREAL:

Par la voix de son président, M. Paul-Emile Robert, la société déclare que la commission royale doit marquer une étape dans la construction de compromis qui tiennent compte de l'équilibre des forces en présence. L'arrivée de millions d'immigrants d'ascendance étrangère à nos deux cultures a indéniablement enrichi notre pays, mais elle ne doit pas détruire le dualisme fondamental de l'union canadienne. En conséquence il faut que tout Canadien ait accès aux avantages de la culture française ou de la culture anglaise par tout le pays. Retenons bien la logique de ce raisonnement.

M JEAN-CHARLES CANTIN:

Le député de Québec-sud aux communes a souligné que le fait anglais et le fait français doivent être les premières préoccupations des commissaires et qu'il ne s'aurait être question d'octroyer un statut politique ou constitutionnel aux tierces cultures: celles-ci ne peuvent tout au plus bénéficier que "d'arrangements" sur le plan social. Les enquêteurs doivent se limiter au biculturalisme et non au multiculturalisme.

M. ALPHONSE OUIMET:

Il présenta son rapport au nom de la société Radio-Canada, dont il est le président et le résuma en trois points: a) La commission fera du bilinguisme et du biculturalisme un foyer d'attraction pour les meilleurs penseurs du pays. b) Elle pourra définir la nature des problèmes qui découlent du bilinguisme et les évaluer scientifiquement; ainsi pourra-t-elle éliminer la confusion dans les termes, née de l'émotivité et du préjugé. c) Elle pourra tracer d'intelligentes perspectives d'action aux gouvernements, aux éducateurs, aux organes de communication et, enfin, aux particuiers.

M. Ouimet n'a pas hésité à déclarer que, malheureusement, beaucoup de Canadiens souffrent d'un mal qu'on peut appeler "le malentendu, l'incompréhension et l'ignorance des sentiments et des émotions des autres. Félicitations au président de Radio-Canada, de ces éclaircissements si opportuns. Il faut que certaines étroitesses provinciales, linguistiques et sociales soient abolies pour se fondre en une compréhension amicale et nationale. C'est vers ce but bien déterminé que la commission doit faire converger ses enquêtes et ses efforts.

ROBERT THOMPSON:

Le leader du Crédit social s'est présenté devant la commission, mais à titre personnel seulement. Une certaine ambiguité imprégnait son intervention, concernant principalement les pouvoirs des enquêteurs en matière de religion et d'éducation.

Toutefois l'une de ses suggestions semblait opportune. Il conseillait à la commission de tenir ses premières enquêtes dans le Québec, afin que les minorités des autres provinces soient exactement informées des griefs des Canadiens français.

LE R.P. RICHARD ALES, S.J.:

Le directeur de la revue "Relations" fait remarquer que la commission a été constituée non pour légiférer, mais pour enquêter. De plus cette consultation nationale doit avant tout donner satisfaction à la communauté canadienne-française, qui cherche sa place dans l'administration fédérale et dans chacune des provinces du pays. Ce ne sont pas les Canadiens anglais ni les autres groupes ethniques qui ont voulu ou réclamé cette enquête: ce sont les Canadiens français. Et si la commission ne parvient pas à leur donner satisfaction, une immense déception accueillera son rapport par tout le pays.

Le R.P. Cormier, l'un des commissaires, pose ensuite cette question au père Arès: "Si les provinces ne sont pas d'accord pour assurer le caractère bilingue, pensez-vous que le gouvernement central devrait s'en occuper"? Le père Arès répond en invoquant une thèse défendue dans une revue spécialisée de langue anglaise et en vertu de laquelle les provinces conserveraient juridiction sur leurs majorités en matière d'éducation et de culture, mais abandonneraient au gouvernement central la juridiction sur les minorités. Le père Arès estime que cette thèse présente beaucoup d'intérêt.

M. PAUL FOX:

Ce professeur de l'université de Toronto a certainement fait preuve de hardiesse dans son rapport. D'après lui la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme incarne peut-être le dernier espoir de salut de la confédération canadienne. Et il insiste pour qu'elle interprète son mandat avec la plus grande latitude possible: il faut s'attaquer aux racines même de la crise.

Si les commissaires ne s'acquittent pas de leur tâche ultra-urgente et s'ils ne proposent pas au peuple canadien des perspectives et des solutions raisonnables et viables, nul ne le fera àleur place.

D'après lui il appartient à la commission de donner des définitions bien préqises, bien adéquates des mots: "confédération", "nation", "binationalisme", etc. La définition est une proposition affirmative qui a pour but de faire connaître exactement l'extension et la compréhension d'un terme. Et une fois la lumière sur ce point, il faudra s'enquérir sur les droits des minorités, les droits des provinces et enfin sur les amendements à apporter à la constitution de 1867. Des précisions doivent absolument être apportées sur tous ces points si l'on ne veut pas que la commission s'embourbe dans d'inextricables galimatias.

M. PIERRE BERTON:

C'est un écrivain, un journaliste, une personnalité quelque peu magique. Son témoignage intéresse particulièrement les franco-colombiens. Il croit sincèrement que la plupart de ses auditeurs ne sont pas en faveur de la division du pays, au moins avant que

(suite à la page 6)

Adresse permanente
SECRETARIAT
DE LA FEDERATION
CANADIENNE-FRANÇAISE
DE LA
COLOMBIE BRITANNIQUE
700 Ouest 16e avenue
VANCOUVER, C.B.

En bref

L'A.C.F.A. a noté pour vous . . .

L'ACFA désire souhaiter un heureux anniversaire aux membres de la Sécurité Familiale dons les noms suivent:

Sr Jeanne-Albert, s.c.e., Trochu
R.P. Lucien Lafontaine, o.m.i., Tangente
M. Bernard Lemay, Beaumont
M. Marc Felchat, St-Edouard
M. Achille Labbé, Falher
M. René Eussier, Tangente
Sr M.-Cécile-Thérèse,f.d.j. Pincher Creek
Sr Cécilia Clermont, s.c.e., Trochu
M. Maurice Cloutier, Donnelly
M .Fernando Girard, St-Edouard
M. Roger O. Laverdière, Girouxville
M. George Legault, Bonnyville
M. Lucien D. Nadon, Edmonton
M. Laurent Rocque, Edmonton
Mme J. Nap. Vallée, Bonnyville
M. Jacques Jean Baril, Edmonton
M. Florent Brien, Falher
M. Maurice Jean, Lafond
M. Marcel Boisvert, St-Albert
M. Raymond R. Ulliac, Gourin
M. Gérard Sylvestre, Bonnyville

Carte électorale . . .

(suite de la page un)

majorité des membres de la Chambre désirait que soient apportés des amendements, le gouvernement serait heureux de les accepter. Ensuite, il annonça qu'il était proposé que le président des Communes désigne les membres des dix commissions sur la recommandation conjointe du premier ministre et du chef de l'opposition. Dans les cas où il n'y aurait pas d'accord, ce serait au président de trancher le débat mais cependant, a précisé le secrétaire d'Etat, advenant le cas où les députés désireraient un autre arbitre, il serait alors possible de s'en remettre au juge en chef du Canada.

IMPARTIALITE:

Selon M. Pickersgill il ne faudrait pas que les membres de ces commissions soient désignés par le gouvernement. Le gouvernement, a-t-il précisé, tient à ce que les deux côtés de la Chambre soient satisfaits du choix des commissions.

Quant aux conservateurs ils ont réclamé encore une fois la création d'une seule commission nationale qui se réunirait à la suite de chaque recensement décennal.

Cependant ,M. Marcel Lambert, progressiste - conservateur d'Edmonton - Ouest, a déclaré que son parti n'aurait pas d'objections à ce que des sous-commissions élaborent la délimitation des frontières des comtés dans chaque province pour faire rapport ensuite à la commission nationale.

M. Lambert et M. G. Aiken, conservateur de Barry-Sound se sont opposés à la formation des 10 commissions ainsi qu'à la proposition selon laquelle le directeur général des élections, en l'occurence M. Castonguay, serait l'agent de liaison entre ces différentes commissions. M. Lambert a aussi demandé au secrétaire d'Etat de donner plus de détails sur le bill au lieu de faire entendre les députés jusqu'à la dernière étape des débats.

M. Maurice J. Moreau, libéral de York-Scarborough, une des circonscriptions les plus populeuses du Canada, a précisé que les Communes devaient tenir compte des migrations de la population rurale vers les régions urbaines; ce phénomène, selon M. Moreau, ferait que l'actuelle représentation parlementaire ne réflète plus du tout la composition réelle de la nation.

LA PROPORTIONNELLE:

Toujours selon M. Moreau, la première considération d'un gouvernement devrait être une représentation proportionnelle à la population. Il admettrait cependant une variation de 20 pour cent de plus ou de moins que la population de base établie pour un comté; il faudrait prévoir, par ailleurs, une disposition spéciale pour les comtés dont la population est disséminée. Le député de York-Scarborough s'est de plus opposé à une suggestion du créditiste Gilles Grégoire qui demandait pour le Québec une assurance que le nombre de ses représentants ne puisse être inférieur au nombre actuel de 75.

LES PROVINCES MARITIMES:

On a discuté longtemps le cas des Maritimes. A la suite d'une intervention de M. Douglas Fisher, néo-démocrate de Port-Arthur, qui réclamait une distribution plus rationnelle qui tiendrait compte de la population et de l'étendue des comtés ,on a soulevé un principe constitutionnel relativement au nombre des députés pour les provinces de l'Atlantique. Il existe en effet un article de la constitution qui prévoit que le nombre des députés des Maritimes ne peut être inférieur au nombre de sénateurs qui représentent la région. Le député néo-démocrate a souligné que la représentation des Maritimes était beaucoup trop considérable comparativement à d'autres régions du Canada. Aussi, se demandait-il, si au lieu d'augmenter le nombre de députés, on ne devrait pas plutôt demander aux Maritimes d'accepter une diminution du nombre de leurs députés

Quant à M. Jean Chrétien, libéral de St-Maurice-Laflèche, il s'est prononcé contre toute augmentation du nombre de députés alléguant que cela n'aiderait pas à l'efficacité des Communes.



Le regretté président des Etats-Unis, John F. Kennedy, avait tenu à faire au Canada sa première visite officielle, peu de temps après son assermentation. — Nous le voyons ici, accompagné de son épouse Jacqueline Kennedy et ses hôtes, Son Excellence le Gouverneur Général et Madame Georges Vanier.

Horizons . . .

(suite de la page 1)

qui s'opposent à son épanouissement. Il n'y a pas que ceux-là, il y a également ceux qui cherchent à nous comprendre et qui admettent le bien-fondé de bon nombre de nos réclamations. De ces gens sympathiques, il s'en trouve partout, tant chez les anglo-canadiens que dans les autres groupes minoritaires. Aussi faut-il applaudir des deux mains à l'initiative lancée par le Service du Canada français d'outre-frontières. Cet organisme entreprend une vaste enquête dans le but de découvrir, de compiler et de publier les faits qui illustrent les efforts des Canadiens anglais en vue d'apprendre le français, de favoriser ou de diffuser la culture française et de mettre du français dans la vie courante. Nul doute que les résultats de cette enquête, si elle est bien faite, soient à la fois encourageants et stimulants.

* * *

. . . REMERCIE la personne charitable qui lui a remis le texte complet de la causerie que le R.P. William Francis Collins a prononcé à l'Université de la Colombie et dont il a été question dans cette colonne il y a quelques semaines. Il faut dire que ce texte donne un bien meilleur son que celui qui a été diffusé par une agence de presse. Il y a bien ici et là quelques détails qui ne sont pas tout à fait exacts, mais l'ensemble est très bien surtout si on le compare à ce que les journaux en ont publié. Cela fournit l'occasion de constater une fois de plus combien facilement des journalistes manquent à leur code d'étique professionnelle. Dans le cas présent, par exemple, le reporteur s'est rendu.. coupable.. de deux fautes capitales: il a mis au présent ce que dans sa causerie le Père Collins avait mis au passé. Par le fait même, il fait dire au conférencier que des situations qui existaient il y a 25 ou 50 ans et qui s'expliquaient alors par le contexte de la vie courante, que ces situations sont monnaie courante dans le clergé québécois de 1963. Autre faute impardonnable: le reporter a extrait des phrases ou des bouts de phrases qui pouvaient servir àconfirmer ses opinions personnelles. A ce petit jeu odieux, il y a très facilement moyen de faire pendre un homme. Il semble que les journalistes qui se spécialisent dans le reportage de sottises devraient se contenter de celles qui se disent sans en faire dire par des personnes bien intentionnées.

J.P.

—Honorons la vieillesse, puisque c'est le seul point vers lequel nous tendons tous.

Franklin

* * *

—Le plus puissant des maux, l'incurable vieillesse.

Chénier

La semaine

Au Canada

(suite de la première page)

de originale du premier ministre Lesage. La nouvelle peréquation accorde un montant plus substantiel à la Colombie-Britannique et la presse de langue anglaise s'en prend aux premiers ministres Lesage et Bennett, tout en accusant le gouvernement fédéral de jouer à la politique en prévision d'une élection générale nationale. Quoiqu'il en soit, il reste plusieurs choses importantes à régler entre autre celle des pensions de retraite, du bien-être et des affaires indiennes. Il est prévu que le gouvernement présentera un mémoire au sujet du plan de retraite aux provinces qui lui retourneront leurs commentaires. C'est uniquement à la suite de cet échange qu'un projet de loi sera présenté. Quant aux Indiens et Esquimaux l'objectif du gouvernement fédéral serait de faire de ces aborigènes des citoyens du Canada à part entière.

* * *

Ottawa. — Deux conférences fédérales-provinciales au niveau des ministres, l'une sur le commerce et l'industrie, l'autre sur les affaires indiennes, tel est le bilan des comités qui se sont réunis dans le cadre de la conférence fiscale. La première aura lieu probablement, en mai de l'an prochain.

• • •

Ottawa. — Aux Communes, le ministre des Affaires extérieures, l'hon. Paul Martin, attaque violemment le Portugal et l'Union Sud-Africaine. Les observateurs qualifient celle portée contre le Portugal de la plus violente qui ait jamais été faite par un pays membre de l'OTAN. Le ministre a qualifié de "mal avisées et de répugnantes" la politique du Portugal et de l'Afrique du sud et a réclamé l'autodétermination pour les colonies portugaises. M. Martin a affirmé que le Canada ne peut pas comprendre le point de vue de l'Afrique du sud selon que l'apartheid — ou la ségrégation — est la seule solution aux problèmes raciaux de ce pays.

• • •

Ottawa. — Le secrétaire d'Etat, M. M. Pickersgill, propose la refonte de la carte électorale, et demande que les commissions auxquelles sera confiée la tâche de reclasser les circonscriptions électorales soient désignées conjointement par le premier ministre et le chef de l'opposition afin de soustraire ces commissions à l'influence politique.

Commission . . .

(suite de la page 1)

licat, que nous devrons examiner de près, à continué M. Laurendeau; comment concilier les exigences de l'égalité culturelle et celles de la démocratie parlementaire, dans un pays où les représentants des deux cultures sont inégaux en nombre?"

L'égalité dont il est question, a-t-il poursuivi, ne saurait être "absolue et rigide". De plus, il ne s'agit pas de l'égalité des citoyens devant la loi puisque cette légalité est inscrite dans nos lois et que personne ne songe à la contester.

"Le principal objet de notre analyse est autre: il s'agit, pour nous, du citoyen en tant qu'il participe à l'une des deux cultures officielles; c'est l'égalité de l'anglophone et du francophone en tant que tels, quelle que soit leur origine ethnique... Dans cette conception, personne n'est exclu par hypothèse, et il n'y a pas de citoyens privilégiés, mais deux langues et deux cultures officielles".

En terminant, M. Laurendeau a signalé que l'égalité culturelle ne s'impose pas par décret, même à la suite des études et des recherches les plus approfondies. "Ce qui fonde un pays, c'est le "vouloir-vivre collectif": ce vouloir-vivre existe-t-il au Canada".

En plus de MM. Laurendeau et Dunton, les commissaires Jean-Louis Gagnon, Jean Marchand, Paul Wycynski et Royce Frith assistaient à la réunion.

A titre de président de la Confédération des syndicats nationaux, — et non de commissaire, — M. Marchand a demandé si l'hypothèse de base de la Commission Laurendeau-Dunton est que "l'ensemble des Canadiens acceptent de vivre ensemble sous un régime fédératif d'un type quelconque". M. Laurendeau a répondu: "Le Canada existe. Des problèmes se posent aux groupes et il faut les régler ensemble".

Immigrant déporté

Vancouver. — Un immigrant britannique, jugé par les autorités canadiennes comme un risque à la sécurité de l'Etat à cause de son ancienne participation au parti communiste, a reçu un ordre de déportation. Mme Miriam Stevenson a dit qu'elle entamerait des procédures en "habeas corpus" pour contester cet ordre. Au cours d'une interview, elle a admis avoir appartenu au parti communiste de Los Angeles durant les années de dépression. Elle jure toutefois ne pas avoir eu de nouveaux liens avec le parti depuis cette époque lointaine.

Elle fut déportée des Etats-Unis durant la guerre de Corée.

Deux Canadiens français sont nommés directeurs exécutifs de la SCHL

Ottawa. — Le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. Stewart Bates, a annoncé la nomination de trois nouveaux directeurs exécutifs au bureau central de l'organisme à Ottawa.

Ce sont MM. Hector Saint-Pierre, directeur du bureau régional de Québec de la SCHL avant cette nomination, Jean-P. Lupien, gérant de la succursale de Montréal, et Ian MacLennan, architecte et urbaniste en chef au bureau central de la société avant sa nomination.

M. Hector Saint-Pierre était directeur du bureau régional de Québec de la SCHL, avant sa nouvelle nomination.

M. Jean Paul Lupien était auparavant gérant de la succursale de Montréal de la SCHL.

Natif de Montréal, M. Lupien obtint son baccalauréat es arts avec spécialisation en phisolophie, à l'Université d'Ottawa, en 1944. Il fit aussi des études post-universitaires aux universités d'Ottawa et McGill, M. Jean-P. Lupien arriva à la Société centrale d'hypothèques et de logement au mois d'avril 1947, à titre de chef de la section française du service d'information. Il fut ensuite nommé gérant du bureau de Chicoutimi au mois de janvier 1954; gérant du bureau de Dorval au mois d'août 1954; secrétaire du bureau régional, département de l'administration, à Montréal en février 1958; administrateur régional de l'activité de prêts pour la région de Québec, au mois d'avril 1958. Il fut nommé gérant de la succursale de Montréal au mois d'août 1959. M. Lupien a déjà été nouvelliste aux journaux d'Ottawa, "Le Droit" et l'"Ottawa Citizen". Il est encore actif dans les milieux universitaires à Montréal et à Ottawa.

M. Ian R. MacLennan était architecte et urbaniste en chef du bureau central de la SCHL avant sa récente nomination.

Dallas . . .

(suite de la page 1)

cadre d'un complot? (Le gouverneur Conally du Texas, qui a été blessé d'une balle alors que Kennedy était tué, a publié un communiqué dans lequel il exprime l'espoir que l'enquête en cours détermine clairement si l'assassinat du président Kennedy est l'oeuvre "d'un fou ou le résultat d'une conspiration").

2) La police de Dallas a-t-elle imputé à Oswald un meurtre qui aurait été l'oeuvre d'un extrémiste de droite qui haïssait le président pour sa politique libérale, au sujet particulièrement des droits civiques?

3) Jack Ruby — personnage douteux qui possède un casier judiciaire et des relations dans "le milieu" — a-t-il vraiment tué Oswald pour venger Kennedy?

4) Ruby a-t-il agi pour le compte de la pègre ou d'un communiste qui voulait empêcher Oswald de faire des aveux compromettants?

Les preuves réunies dans l'affaire Oswald-Ruby ont été remises au FBI par la police de Dallas et consistent en de volumineux dossiers renfermés dans une grande valise bleue et deux grands cartons.

La semaine

Dans le monde . . .

(suite de la page 1)

cain et doivent d'ici peu déposer leur rapport à ce sujet, mais il faudra encore longtemps pour démêler toute la portée de cet attentat et pour que l'histoire passe un jugement définitif sur ses protagonistes. Plusieurs grandes questions se posent tout particulièrement dans le rôle de la police de Dallas qui apparemment avait été mise en garde par le FBI contre la probabilité d'une tentative de liquidation d'Oswald présumé assassin du président des Etats-Unis, qui fut exécuté sommairement par le dénommé Jack Ruby, devant des centaines de journalistes et les caméras allumées de la télévision. Ce geste bouleversa l'opinion publique presque autant que l'assassinat du président.

* * *

Venezuela. — Un nouveau président est élu avec une forte majorité; il est M. Raul Léoni, qui succède à M. Bétancourt. En dépit des menaces nombreuses de la part des terroristes procastristes les votants se rendent très nombreux aux urnes et le Venezuela dépose son cas devant l'Organisation des Etats d'Amérique et accuse Cuba d'expédier des armes de guerre aux terroristes vénézuéliens.

* * *

Ankara. — Une crise politique sévit en Turquie et le premier ministre M. Ismet Inonu démissionne après la retraite de deux partis politique de coalition.

* * *

Nations-Unies. — L'Assemblée générale ratifie une résolution demandant que les Etats d'Amérique latine entreprennent les études qu'ils estimeront nécessaires pour réaliser la dénucléarisation de cette région. Cuba, ainsi que les pays du bloc soviétique — sauf la Roumanie — se sont abstenus de prendre part au vote.

* * *

Washington. — Les efforts des savants américains sont couronnés d'un double succès dans le domaine de la recherche spatiale, lorsqu'une plateforme interplanétaire est placée en orbite, tandis qu'un second étage de la puissante Centaure lancée du Cap Canaveral atteint également les régions cosmiques. Les experts en science spatiale des Etats-Unis annoncent ensuite qu'ils tenteront le printemps prochain de placer en orbite stationnaire un satelite de communication Syncom afin d'établir un lien entre l'Amérique et l'Asie.

* * *

Moscou. — Les Soviets annoncent qu'ils poursuivront d'importants essais spatiaux dans deux régions du Pacifique entre le 2 décembre 1963 et le 24 janvier 1964. Les savants russes et les cosmonautes avaient laissé entendre depuis plusieurs mois, que des expériences très importantes devaient bientôt être effectuées dans le cadre d'une envolée vers la lune.

—Le plus bel emploi de la sagesse des vieillards, c'est l'éducation de la jeunesse.

Cicéron

* * *

—Pourriez-vous me dire pourquoi il y a de beaux vieillards et point de belles vieilles?

OYEZ! OYEZ!

Mesdames et Messieurs

8 décembre

Grand BINGO de dindes organisé par le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, dans la salle Saint-Joachim, à 8h.30 p.m. (20 parties pour $1.00).

11 décembre

Dans la salle de Vimy, BINGO au profit du Comité des sports de la paroisse. — Ce Bingo commencera à 8h. p.m.

Allemagne: L'autoroute de Berlin

Berlin. — On déclare dans les milieux officiels américains que la position des Etats-Unis en ce qui concerne les conditions du libre passage des convois alliés sur l'autoroute de Berlin, est bien connue et ne sera pas modifiée par le rejet soviétique de la dernière protestation américaine contre les mesures prises par les Russes à l'égard d'un convoi américain. La note remise par le Kremlin à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou est parvenue au département d'Etat américain o elle a fait l'objet d'une consultation du "comité des ambassadeurs" à l'échelon des experts.

Enquête sur le comité pro-castriste?

Washington. — Une résolution demandant qu'une enquête sur le "Comité de justice en faveur de Cuba" soit menée par la commission des activités anti-américaines de la Chambre a été déposée par un représentant démocrate de la Caroline du Sud, M. Albert Watson. "Le seul fait certain retenu par la police jusqu'à présent, déclare M. Watson, est que le président Kennedy a été assassiné par un membre du comité pro-castriste et d'inspiration communiste en faveur de Cuba. Lee Harvey Oswald, assassin présumé du président Kennedy, avait en effet déclaré avant d'être abattu qu'il faisait partie de ce comité. Ce fait a été démenti aussitôt par les responsables de l'organisation.

Erhard reviendra

Washington. — Le chancelier Ludwig Erhard, de la République fédérale allemande, a confirmé qu'il viendrait aux Etats-Unis durant la première quinzaine de janvier pour s'entretenir de la situation internationale avec le gouvernement Johnson. Le successeur de M. Adenauer a souligné qu'il ne s'agissait pas cette fois d'une visite de travail, telle qu'il s'était proposé d'effectuer avant la mort du président Kennedy, mais simplement d'une prise de contact permettant d'ouvrir la voie à des discussions beaucoup plus approfondies dans quelques semaines. Le chancelier allemand a déclaré aux journalistes que la date exacte de son arrivée à Washington n'avait pas encore été arrêtée, mais qu'elle se situerait avant la visite qu'il doit faire en Grande-Bretagne au mois de janvier.